



HAL
open science

Le grec de Jean Cassien

Maxime Yevadian

► **To cite this version:**

Maxime Yevadian. Le grec de Jean Cassien. L. Mellerin. Cahiers de Bibliindex, II, Brepols, pp.179-203, 2017, Le livre scellé, 9782503577005-1. hal-02064304

HAL Id: hal-02064304

<https://hal.science/hal-02064304>

Submitted on 26 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le livre scellé

Cahiers de BIBLINDEX II

Cahiers de Biblia Patristica

Collection fondée par Pierre MARAVAL,
dirigée par Rémi GOUNELLE

Comité éditorial

G. ARAGIONE – A. BASTIT-KALINOWSKA – F. CHAPOT –
R. GOUNELLE – J. JOOSTEN

1. *Lectures anciennes de la Bible*, Strasbourg, 1987.
2. *Figures de l'Ancien Testament chez les Pères*, 1989.
3. *Figures du Nouveau Testament chez les Pères*, 1991.
4. *Le Psautier chez les Pères*, 1994.
5. *Le livre de Job chez les Pères*, 1996.
6. *Rois et reines de la Bible au miroir des Pères*, 1999.
7. *La résurrection chez les Pères*, 2003.
8. J.-M. PRIEUR, *La croix chez les Pères*, 2006.
9. R. GOUNELLE et J.-M. PRIEUR, *Le décalogue au miroir des Pères*, 2008.
10. M. CAMBE, *Avenir solaire et angélique des justes. Le Psaume 19 (18) commenté par Clément d'Alexandrie*, 2009.
11. H. AGBENUTI, *Didyme d'Alexandrie. Sens profond des Écritures et pneumatologie*, 2011.
12. G. ARAGIONE et R. GOUNELLE, « *Soyez des changeurs avisés* ». *Controverses exégétiques dans la littérature apocryphe chrétienne*, 2012.
13. M. G. BILBY, *As the bandit will I confess you. Luke 23, 39-43 in Early Christian interpretation*, 2013.
14. F. VINEL, *Les visions de l'Apocalypse. Héritage d'un genre littéraire et interprétations dans la littérature chrétienne des premiers siècles*, 2014.
15. S. MARCULESCU et L. MELLERIN, *Le Miel des Écritures, Cahiers de Biblindex I*, 2015.
16. C. MULARD, *La pensée symbolique de Romanos le Mélode*, 2016.
17. M. STAVROU, J. VAN ROSSUM, *Écriture et tradition chez les Pères de l'Église*, 2017.

Publiés par le Centre d'Analyse et de Documentation Patristiques (rattaché à l'Équipe d'Accueil 4378 « Théologie protestante »), les **Cahiers de Biblia Patristica** proposent des études sur l'utilisation des textes bibliques dans la littérature chrétienne des premiers siècles. Ils accueillent des monographies ou des ensembles d'articles sur un même texte ou thème biblique.

Tous les volumes de cette collection sont évalués sur la base de critères académiques par le Comité de Rédaction, qui fonde son opinion sur des rapports rédigés par des critiques spécialistes dans le domaine. Le Comité de Rédaction garantit que l'appréciation est faite d'une manière indépendante et de façon à éviter les conflits d'intérêts.

Cahiers de Biblia Patristica

Le livre scellé

Cahiers de BIBLINDEX II

Sous la direction de
Laurence Mellerin

BREPOLS

2017

Laurence MELLERIN et Bernard MEUNIER (CNRS, HiSoMA UMR 5189 - Institut des Sources Chrétiennes) ont assuré la préparation de ce volume, avec la collaboration de Sr Marie BONNEVIALE, de l'AMIC de l'Abbaye Bénédicte de Saint-Thierry, pour les index. Marie FRITSCH, au cours d'un stage de quelques jours effectué à Sources Chrétiennes, a également contribué à la relecture.

L'éditeur remercie Ersie LERIA, qui a assuré la mise en page de la couverture.

Couverture : Détail d'un sarcophage du III^e siècle conservé au musée Ottoman de Constantinople (S. Reinach, *Répertoire de Reliefs grecs et romains*, t. 2, Paris, 1912, p. 170, 1 ; C. R. Morey, *Sardis V*, 1, *Roman and Christian Sculpture*, Princeton, 1924, p. 42, fig. 65).

© 2017, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise without the prior permission of the publisher.

D/2017/0095/230

ISBN 978-2-503-57700-5

ISSN 0982-3468

Printed on acid-free paper.

Avant-propos

Ce volume des *Cahiers de Biblia Patristica*, deuxième de la sous-série «Cahiers de BIBLINDEX», est issu du séminaire de recherche qui se réunit chaque mois depuis 2010 à l'Institut des Sources Chrétiennes (Lyon) et accompagne le développement du projet BIBLINDEX, financé, en collaboration avec le CNRS, par la Région Rhône-Alpes (2006-2010) puis l'Agence Nationale de la Recherche (2011-2015) et la Bibliothèque Scientifique Numérique (2015-2016, BSN 5).

C'est comme héritier du précieux travail réalisé entre 1965 et 2000 par le Centre d'Analyse et de Documentation Patristique de Strasbourg, travail ayant abouti à la publication des huit volumes de *Biblia Patristica*¹, que l'Institut des Sources Chrétiennes a entrepris le projet BIBLINDEX. Son objectif est la constitution d'un index exhaustif, en ligne, des citations et allusions bibliques présentes dans les textes chrétiens, occidentaux et orientaux, de l'Antiquité tardive et de ses prolongements médiévaux. Toutes les données d'archives du CADP ont été remises à Sources Chrétiennes, sous forme de relevés manuscrits ou numérisés, et les travaux de recherche suscités à Lyon par le projet bénéficient aujourd'hui à Strasbourg de l'accueil de la collection des *Cahiers de Biblia Patristica*, une des publications de la Faculté de théologie protestante.

Les séances du séminaire sont dédiées à l'étude spécifique des Écritures chez tel ou tel Père, envisagées selon les cas sous un angle plus philologique, théologique, historique ou littéraire. Parfois, les sujets sont plus thématiques. Ce deuxième volume donne à voir un échantillon varié de ces approches, dans les domaines grec, syriaque et latin.

1 Des origines à Clément d'Alexandrie et à Tertullien, 1975; 2. Le troisième siècle (Origène excepté), 1977; 3. Origène, 1980; 4. Eusèbe de Césarée, Cyrille de Jérusalem, Épiphane de Salamine, 1987; 5. Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, Amphiloque d'Iconium, 1991; 6. Hilaire de Poitiers, Ambroise de Milan, Ambrosiaster, 1995; 7. Didyme d'Alexandrie, 2000; Supplément, Philon d'Alexandrie, 1982.

Il s'ouvre par un « ressourcement inattendu » : la découverte des *Homélies* d'Origène *sur les Psaumes* dans le Cod. 314 de Munich en 2012, dont Lorenzo PERRONE montre ici l'authenticité à partir de critères externes (comparaison avec les chaînes ou les versions latines) et internes ; en particulier, la personnalité du grand maître alexandrin de l'Écriture transparaît dans le traitement complexe du texte biblique à l'œuvre dans ces *Homélies*. C'est encore à Origène que s'intéresse ensuite Michel FÉDOU, interrogeant les variations sur le concept de loi et sur la thématique Israël-nations dans le *Commentaire sur l'épître aux Romains*, composé à Césarée de Palestine vers 243, et traduit par Rufin d'Aquilée dans les années 405-406. L'étude des citations et allusions bibliques s'y révèle particulièrement complexe, d'une part parce que Rufin utilise à la fois le texte grec cité par Origène et une *Vetus Latina*, d'autre part parce que Paul recourt à certains termes en leur donnant des sens différents au fil de l'épître : c'est le cas en particulier du mot « loi » (νόμος), du nom d'« Israël », ou encore des expressions « Juifs – Grecs » ou apparentées, dont Origène s'attache à montrer les différentes interprétations. S'appuyant elle aussi sur l'exemple du grand Alexandrin, mais en lui adjoignant celui d'Augustin, Françoise VINEL examine sur quelques exemples comment les Pères, aussi paradoxal que cela puisse paraître, cherchent parfois à... « contourner le sens des Écritures » : dans cette étude suggestive, elle donne à voir comment des réticences peuvent s'exprimer chez eux, signes d'un décalage ou d'un hiatus entre exégèse et théologie.

Benoît GAIN, quant à lui, se demande si Basile de Césarée peut être considéré comme auteur de *testimonia*. L'aîné des Cappadociens, connu pour affirmer le primat absolu de l'« Écriture inspirée », se propose de résumer toute la vie chrétienne sous la forme d'un recueil de *Règles* (ῥῆποι), communément appelées *Moralia*, exclusivement tirées du Nouveau Testament (1542 versets). Le prologue (ou les ?) de cette œuvre, son authenticité, sa transmission manuscrite, sa datation, ses destinataires, l'intention de son auteur et le système de numérotation des textes scripturaires, la tradition textuelle des versets cités, la composition et le contenu du recueil, le choix des livres bibliques, la portée de ces *testimonia* pour l'histoire du canon : tels sont les points qui sont ici abordés.

Guillaume BADY veut pour sa part rendre à Matthias, l'« apôtre oublié », la place qui lui est due, à partir d'une étude de la réception du récit de son « élection » en Ac 1, 15-26. Ce passage, sorte de « bouche-trou » entre l'Ascension et la Pentecôte, à l'image de Matthias, lui-même « rustine » fantomatique du collège apostolique, n'a-t-il pas un rôle plus substantiel ? Alors que l'exégèse diachronique et les données de BIBINDEX semblent confirmer l'anomalie, Jean Chrysostome, avec d'autres Pères grecs, fournit quelques éléments de réponse, notamment dans l'*Homélie 3 sur les Actes*. Celle-ci réserve pour-

tant quelques surprises et ne résout pas entièrement l'énigme que constitue le nombre des apôtres. Car si le chiffre douze a une signification scripturaire bien connue, on trouve employé dans d'autres textes le chiffre onze.

L'exposé de Bernard MEUNIER est consacré au commentaire de Jn 1, 1-29 par Cyrille d'Alexandrie, qui correspond au livre I de son *Commentaire sur Jean*. Une première partie, plus philologique, autour du texte biblique lui-même, cherche à évaluer l'intérêt du commentaire de Cyrille – et d'une nouvelle édition critique – pour certains lieux variants. Une deuxième partie s'intéresse à l'interprétation théologique du Prologue, en regardant quelle lecture est faite de certains versets d'interprétation débattue, et en se demandant pour finir dans quelle mesure la notion même de « prologue » (johannique) est pertinente pour les auteurs anciens.

Michel DUJARIER nous offre, à partir de quelques beaux exemples, une entrée dans le corpus biblique du « Christ-Frère » chez les Pères grecs et latins. Les biblistes et les théologiens ont beaucoup écrit sur la « typologie du Christ », mais très peu se sont penchés sur l'aspect plus particulier qu'est la « typologie du Christ-frère » et son rôle dans l'Histoire du salut. Et pourtant, les Pères de l'Église l'ont beaucoup utilisée, à travers des figures bibliques comme Jacob, Joseph ou Job, dans leurs efforts d'apologie, de catéchèse et de théologie. C'est ce thème précis, tel que BIBLINDEX nous aide à le découvrir, qui est ici exploré à partir de quelques textes patristiques majeurs du III^e au VII^e s.

Maxime YEVADIAN examine dans quelle mesure les œuvres de Cassien, et notamment ses citations bibliques, peuvent fournir des indices de son origine orientale. Si les œuvres de Cassien rendent témoignage d'une maîtrise bien réelle de la langue de Virgile, certains éléments amènent à douter que Cassien puisse être un Latin, et quelques-uns semblent indiquer qu'il serait bien plutôt un Oriental ayant le grec comme langue de culture. Dans cette perspective, l'auteur étudie l'usage des mots et des auteurs grecs chez Cassien, et plus particulièrement ses citations scripturaires, en essayant de prouver une présence importante de la Septante, contrairement aux idées reçues.

Émilie ESCURE-DELPEUCH s'intéresse à l'exégèse de Mt 25, 10 chez les Pères des premiers siècles, tout particulièrement dans la tradition syriaque. Si le texte de ce verset ne semble comporter dans aucune version ancienne du Nouveau Testament le terme de « chambre nuptiale », ce dernier apparaît en revanche très fréquemment dans l'exégèse et les citations qu'en font les Pères. Est initiée une enquête minutieuse pour retrouver les origines de cette variante inattendue, allant chercher jusque dans la poésie et la liturgie ses sources possibles.

Côté latin, Marc MILHAU nous offre une précieuse synthèse sur les usages des deutérocanoniques chez Hilaire de Poitiers. Est pris comme point de départ le passage de l'*Instructio Psalmorum*, au début des *Traitéts sur les Psaumes*, dans lequel Hilaire énumère, à la suite d'Origène, les « vingt-deux

livres» de l'Ancien Testament. Puis sont examinées les citations des livres deutérocanoniques et la manière dont Hilaire les introduit, ainsi que les difficultés de leur identification. Quelques observations plus générales sont alors dégagées.

Marie PAULIAT quant à elle se concentre sur un exemple parmi les plus de deux mille occurrences bibliques des *Sermons sur Matthieu* d'Augustin : le lemme des sermons *Mai 25 = 63A* et *Morin 7 = 63B*, prêchés sur la brève péripécopie de la femme hémorroïsse, lemme que les éditeurs hésitent à attribuer à l'*Évangile de Matthieu* car les citations d'Augustin semblent composer un centon. La recherche de la version du texte biblique que connaissait Augustin et l'étude d'autres centons présents dans son œuvre, mises en perspective avec la fin que poursuit Augustin, manifestent la cohérence entre la manière du prédicateur et ses préoccupations herméneutiques, exprimées particulièrement dans la *Doctrine chrétienne*.

Pour conclure ce parcours, Jacques ELFASSI montre comment, chez Isidore de Séville, l'étude des citations bibliques peut aider à identifier de nouvelles sources. En effet, Isidore utilise presque toujours la Vulgate, et les rares passages où il emploie une Vieille Latine remontent à un auteur antérieur. D'autre part, même quand son texte est conforme à la Vulgate, il peut mettre sur la voie d'une source quand il est rarement cité dans la tradition patristique. On voit ainsi que même pour un auteur aussi tardif, qui vivait à une époque où la Vulgate avait déjà presque totalement supplanté les autres versions, l'étude des citations bibliques donne l'occasion de petites découvertes philologiques.

La diversité des études ici présentées entend donner à voir la richesse des lectures patristiques des Écritures, ainsi que la grande actualité des questions, aussi bien philologiques que théologiques, soulevées par les Pères confrontés au texte scripturaire. Elle met aussi en évidence la nécessité d'un outil performant de comparaison, tel que BIBINDEX aspire à le devenir, pour mieux rendre compte des convergences et divergences de ces tentatives pour ouvrir le « livre scellé » des Écritures.

ABRÉVIATIONS

Abréviations générales

ALMA	Auteurs Latins du Moyen Âge, Paris
BA	<i>La Bible d'Alexandrie</i> , Paris
BA	Bibliothèque Augustinienne, Paris
BBV	P. J. FEDWICK, <i>Bibliotheca Basiliana Universalis . A Study of the manuscript tradition of the works of Basil of Caesarea</i> (CCSG, 5 t. en 8 volumes), Turnhout 1993-2004
BEΠ	Βιβλιοθήκη Ἑλλήνων Πατέρων καὶ Ἐκκλησιαστικῶν Συγγραφέων, Athènes
BJ	<i>Bible de Jérusalem</i>
BP	Biblia Patristica, Strasbourg
CCSG	Corpus Christianorum, Series Graeca, Turnhout
CCSL	Corpus Christianorum, Series Latina, Turnhout
CSCO Turnhout	Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium,
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Vienne
CPG	M. GEERARD, <i>Clavis Patrum Graecorum</i> , Turnhout, 1974-2003
CUF	Collection des Universités de France, Paris
GCS	Die Griechischen Christlichen Schriftsteller, Berlin
JThS	<i>The Journal of Theological Studies</i>
LLT-A	Library of Latin Texts - Series A, Turnhout
MA	<i>Miscellanea Agostiniana</i> , t. 1, G. Morin, <i>Sancti Augustini sermones post Maurinos reperti</i> , Rome 1930
NA ²⁸	Nestle-Aland, 28 ^e édition, Stuttgart
NBA	Nouvelle Bibliothèque Augustinienne, Paris
NT	Novum Testamentum, Leyde
OCA	Orientalia Christiana Analecta
OrSyr	<i>L'Orient Syrien</i>
PG	Patrologiae cursus completus, Series Graeca
PL	Patrologiae cursus completus, Series Latina
PO	Patrologia Orientalis
PTS	Patristische Texte und Studien
RBen	<i>Revue Bénédictine</i>

<i>REAug</i>	<i>Revue d'Études Augustiniennes et Patristiques</i>
<i>RecAug</i>	<i>Recherches Augustiniennes</i>
<i>RSR</i>	<i>Recherches de Science Religieuse</i>
<i>RThL</i>	<i>Revue théologique de Louvain</i>
<i>SAEMO</i>	Sancti Ambrosii Episcopi Mediolanensis Opera, Milan
<i>SC</i>	Sources Chrétiennes, Paris, 1943-
<i>SO</i>	Spiritualité Orientale
<i>StPat</i>	<i>Studia Patristica</i>
<i>TM</i>	Texte Massorétique
<i>TOB</i>	<i>Traduction Œcuménique de la Bible</i>
<i>TU</i>	Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, Leipzig, puis Berlin, 1882-
<i>VLAGLB</i>	Vetus Latina. Aus der Geschichte der lateinischen Bibel, Fribourg, 1957-
<i>VLD</i>	Vetus Latina Database

NB: Les abréviations des livres bibliques sont reprises de la *TOB*.

Abréviations des titres d'œuvres anciennes

AMBROISE DE MILAN

<i>Expl. Ps.</i>	<i>Explanatio Psalmi XII</i> (L. F. Pizzolato, SAEMO 8, Milan-Rome 1980) et M. Petschenig, M. Zelzer, CSEL 64, Vienne 1999.
<i>Exp. Ps. 118</i>	<i>Expositio Psalmi CXVIII</i> (M. Petschenig, CSEL 62, Vienne 1913).

APPONIUS

<i>Comm. Ct</i>	<i>Commentaire sur le Cantique des Cantiques</i> (L. Neyrand, B. de Vregille, SC 420, 421, 430, Paris 1997-1998).
-----------------	---

AUGUSTIN

<i>Civ. Dei</i>	<i>De Civitate Dei contra paganos</i> (G. Combès, G. Bardy, BA 33-37, Paris 1959-1960).
<i>Conf.</i>	<i>Confessions</i> (P. de Labriolle, CUF, Paris 1925-1926).
<i>Cons. ev.</i>	<i>De consensu evangelistarum libri quattuor</i> (F. Weihrich, CSEL 43, Vienne-Leipzig 1904).
<i>Gen. ad litt.</i>	<i>De Genesi ad litteram libri duodecim</i> (P. Agaësse, A. Solignac, BA 48-49, Paris 2000-2001 ²).

Gen. ad litt. imperf.

Gen. contr. Man.

De Genesi ad litteram imperfectus liber

De Genesi contra Manichaeos (P. Monat, M. Dulaey, M. Scopello, A.-I. Bouton-Touboulic, BA 50, Paris 2004).

HILL, *Sermons III*

The Works of Saint Augustine. A Translation for the 21st Century. Part III - Sermons. Volume 3: Sermons 51-94, trad. E. Hill, Brooklin 1991.

Serm. in Matth. *Sancti Aurelii Augustini Sermones in Matthaëum I* (= LI-LXX), (P. Verbraken, L. De Coninck, B. Coppeters't Wallant, R. Demeulenaere, F. Dolbeau, CCSL 41 Aa, Turnhout 2008).

Trin.

De Trinitate (P. Agaësse, J. Moingt, BA 15-16, Paris 1955).

BASILE DE CÉSARÉE

Bapt.

De baptismo (SC 357, éd. J. Ducatillon, Paris 1989).

Hom. in Ps.

Homiliae in Psalmos (PG 29, c.209-494).

CASSIEN

Inst.

Institutiones (CSEL 17, éd. M. Petschenig et G. Kreuz, Vienne 2004) ; *Institutions cénobitiques* (J.-C. Guy, SC 109bis, Paris 2001²).

Coll.

Collationes (CSEL 13, éd. M. Petschenig et G. Kreuz, Vienne 2004) ; *Conférences* 1-7 ; 8-17 ; 18-24 (E. Pichery, SC 42bis, 54bis, 64, Paris 2008², 2009², 1959).

Contr. Nest.

De Incarnatione contra Nestorium (CSEL 17, éd. M. Petschenig et G. Kreuz, Vienne 2004).

CASSIODORE

Exp. psalm.

Expositio psalmorum (éd. M. Adriaen, CCSL 97, Turnhout 1958).

Chaîne palestinienne sur le Ps 118

La chaîne palestinienne sur le Psaume 118 – Origène, Eusèbe, Didyme, Apollinaire, Athanase, Théodoret – (M. Harl, G. Dorival, I-II, SC 189, Paris 1972).

EUSÈBE DE CÉSARÉE

Hist. Eccl.

Histoire ecclésiastique (trad. G. Bardy, L. Neyrand, Paris 2003).

GENNADE

éd. Richardson E. C. RICHARDSON, *Hieronymus "Liber de Viris inlustribus", Gennadius "Liber de Viris inlustribus"* (TU XIV.1a, Leipzig 1896).

GRÉGOIRE LE GRAND

Moral. in Iob *Moralia in Iob* (éd. M. Adriaen, CCSL 143-143B, Turnhout 1978-1985).

HILAIRE DE POITIERS

Const. *Contra Constantium imperatorem* 6 (A. Rocher, SC 334, Paris 1987).

Tract. Ps. *Tractatus super Psalmos* (P. Descourtieux, SC 515, Paris 2008 et J. Doignon, CCSL 61 et 61B, Turnhout 1997 et 2009 ; A. Zingerle, CSEL 22, Vienne 1891)

Tract. Ps. 118 *Tractatus super Psalmum 118* (M. Milhau, SC 344 et 347, Paris 1988).

Trin. *De Trinitate* (G.M. de Durand, Ch. Morel et G. Pelland, SC 443 (livres I-III), 448 (IV-VIII), 462 (IX-XII), Paris 1999, 2000 et 2001).

HIPPOLYTE DE ROME

Ben. Isaac, Ben. Iacob, Ben. Mys.

Sur les bénédictions d'Isaac, de Jacob et de Moïse (M. Brière, L. Mariès et B.-C. Mercier, PO 27, 1-2, Paris 1954).

IRÉNÉE DE LYON

Contre les hérésies

Contre les hérésies (trad. A. Rousseau, Paris 1984).

ISIDORE DE SÉVILLE

Diff. I *Diferencias, libro I. Introducción, edición crítica, traducción y notas* (éd. C. Codoñer, ALMA, Paris 1992).

Etym. VI *Etimologías. Libro VI. De las Sagradas Escrituras* (éd. C. Chaparro Gómez, ALMA, Paris 2012).

Etym. VII *Étymologies. Livre VII. Dieu, les anges, les saints* (éd. J.-Y. Guillaumin, trad. J.-Y. Guillaumin, P. Monat, ALMA, Paris 2012).

Etym. IX *Étymologies. Livre IX. Les langues et les groupes sociaux* (éd. M. Reydellet, ALMA, Paris 1984).

Sent. *Sententiae* (éd. P. Cazier, CCSL 111, Turnhout 1998).

JÉRÔME

- Com. Es.* *Commentarii in Esaiam* (éd. R. Gryson et alii, VLAGLB 23, 27, 30, 35 et 36, Fribourg 1993-1999).
- Ep.* *Epistulae* (éd. I. Hilberg, CSEL 54 et 55, Vienne 1910¹ et 1912¹ [2006²]).

MÉTHODE D'OLYMPE

- Banquet* *Le Banquet* (H. Musurillo, J. Paramelle, V.-H. Debidour, SC 95, Paris 1963).

ORIGÈNE

- Com. Io* *Commentaire sur saint Jean* (C. Blanc, I (livres I-V), SC 120 bis, Paris 1996; II (VI et X), SC 157, Paris 1970; III (XIII), SC 222, Paris 1975; IV (XIX-XX), SC 290, Paris 1982; V (XXVIII et XXXII), SC 385, Paris 1992).
- Com. Mt* *Commentaire sur Matthieu* X-XI (R. Girod, SC 162, Paris 1970) et XII-XIII (E. Klostermann, E. Benz, GCS 38, Berlin 1933).
- Com. Rm* *Commentaire sur l'épître aux Romains* (C. P. Hammond Bammel, L. Brésard, M. Fédou, I (livres I-II), SC 532, Paris 2009; II (III-V), SC 539, Paris 2010; III (VI-VIII), SC 543, Paris 2011; IV (IX-X), SC 555, Paris 2012).
- Contr. Cels.* *Contre Celse* (M. Borret, I, SC 132, Paris 2005; II, SC 136; III, SC 147; IV, SC 150; V, SC 227, Paris 1976).
- Ep. Afr.* *La lettre à Africanus sur l'histoire de Suzanne* (N. De Lange, SC 302, Paris 1983).
- Fragm. in Iob* *Fragmenta in Iob* (PG 17, c. 57-105).
- Hom. in Ex.* *Homélie sur l'Exode* (M. Borret, SC 321, Paris 1985).
- Hom. in Ez.* *Homélie sur Ézéchiël* (M. Borret, SC 352, Paris 1989).
- Hom. in Gn* *Homélie sur la Genèse* (H. de Lubac, L. Doutreleau, SC 7bis, Paris 1985).
- Hom. in Ier.* *Homélie sur Jérémie* (P. Husson, P. Nautin, SC 232 et 238, Paris 1976, 1977).
- Hom. in Ios.* *Homélie sur Josué* (A. Jaubert, SC 71, Paris 2000).
- Hom. in Lc* *Homélie sur Luc* (F. Fournier, H. Crouzel, P. Périchon, SC 87, Paris 1962).
- Hom. in Num.* *Homélie sur les Nombres* (L. Doutreleau, SC 415, 442, 461, Paris 1996, 1999, 2001).
- Hom. in Ps.* *Origenes XIII, Die neuen Psalmenhomilien. Eine kritische Edition des Codex Monacensis Graecus 314* (L. Perrone, M. Molin Pradel, E. Prinzivalli, A. Cacciari, GCS, NF 19, Berlin 2015).
- Hom. in Sam.* *Homélie sur Samuel* (P. et M.-T. Nautin, SC 328, Paris 1986).

- Hom. lat. in Ps.* *Homélie sur les Psaumes 36 à 38* (E. Prinzivalli, H. Crouzel et L. Brésard, SC 411, Paris 1995).
- Omélie sui Salmi* *Omélie sui Salmi, Homiliae in Psalmos XXXVI – XXXVII – XXXVIII* (E. Prinzivalli, coll. Bibliotheca Patristica 18, Florence 1991).
- Philocalie 1-20* *Philocalie 1-20 : Sur les Écritures et La Lettre à Africanus sur l'histoire de Suzanne* (M. Harl, N. de Lange, SC 302, Paris 1983).
- Philocalie 21-27* *Philocalie 21-27, Sur le libre arbitre* (introd., trad. et notes É. Junod, SC 226, Paris 1976).

PAMPHILE et EUSÈBE DE CÉSARÉE

- Apologie* *Apologie pour Origène* (texte critique, traduction et notes R. Amacker et É. Junod, SC 464, Paris 2002)

PHILIPPE, PRÊTRE (DISCIPLE DE JÉRÔME)

- Com. Iob* *Commentarium in Librum Job* (PL 26, c. 619-802).
- Exp. Iob* *Expositio interlinearis Libri Job* (PL 23, c. 1407-1470).

Abréviations des titres d'œuvres modernes

AMPHOUX, « Division du texte grec »)

C.-B. AMPHOX, «La division du texte grec des Évangiles dans l'Antiquité», dans J.-C. FREDOUILLE, M.-O. GOULET-CAZÉ, P. HOFFMANN, P. PETITMENGIN, S. DELÉANI (éd.), *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du Colloque International de Chantilly 13-15 décembre 1994*, (Collection des Études Augustiniennes; série Antiquité 152), Paris 1997, p. 301-312.

BOÈSE, *Glosa 22 et 25*

H. BOÈSE, *Anonymi Glosa Psalmorum ex traditione seniorum*, coll. *Vetus Latina* 22 (Ps 1-100) et 25 (Ps 101-150), Fribourg en B. 1992 et 1994.

BP 6 *Biblia Patristica. Index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique 6. Hilaire de Poitiers, Ambroise de Milan, Ambrosiaster*, Paris 1995.

BROCK, *Ceil de lumière*

S. BROCK, *L'œil de Lumière, la vision spirituelle de saint Éphrem*, SO 50, Bégrolles-en-Mauges 1991.

BURNET, *Les Douze apôtres*

R. BURNET, *Les Douze apôtres. Histoire de la réception des figures apostoliques dans le christianisme ancien*, «Judaïsme ancien et origines du christianisme» 1, Turnhout 2014.

CROUZEL, « Matthieu »

H. CROUZEL, « Le texte patristique de Matthieu V, 32 et XIX, 9 », *New Testament Studies* 19 (1972), p. 98-119.

DAVIES-ALLISON, *A commentary*

M. DAVIES, D.C. ALLISON, *A critical and exegetical commentary on the Gospel according to Saint Matthew*, vol. 2, Édimbourg 1991.

DREWS, *The Unknown Neighbour*

W. DREWS, *The Unknown Neighbour. The Jew in the Thought of Isidore of Seville*, Leyde-Boston 2006.

DUJARIER, *Église-Fraternité* I, II, III

M. DUJARIER, *L'Église s'appelle « Fraternité » (I^{er}-III^e siècle)*, tome I, Paris 2013 ; *L'Église est « Fraternité en Christ » (IV^e-V^e siècle)*, tome II, Paris 2016 ; *Vers le réveil de la « Sainte Fraternité » (VI^e-VIII^e siècle)*, tome III, en préparation.

DULAËY, « La guérison de l'hémorroïsse »

M. DULAËY, « La guérison de l'hémorroïsse (Mt 9, 20-22) dans l'interprétation patristique et l'art paléochrétien », *RecAug* 35 (2007), p. 99-131.

DUPLACY, « *Regulae morales* »

J. DUPLACY, « Les *Regulae morales* de Basile de Césarée et le texte du Nouveau Testament en Asie Mineure au IV^e siècle », dans M. BRECHT (éd.), *Text, Wort, Glaube. Studien zur Überlieferung, Interpretation und Autorisierung biblischer Texte*, Mél. K. Aland, *Arbeiten und Kirchengeschichte* 50, Berlin-New York 1980, p. 69-83.

GRIBOMONT, *Évangile et Église*

J. GRIBOMONT, *S. Basile. Évangile et Église. Mélanges* (Spiritualité orientale et vie monastique 36-37), Bellefontaine 1984, 2 vol.

GRIBOMONT, *Histoire*

J. GRIBOMONT, *Histoire du texte des Ascétiques de s. Basile* (Bibliothèque du Muséon, 32), Louvain 1953.

GRIBOMONT, « Règles morales »

J. GRIBOMONT, « Les *Règles morales* de saint Basile et le Nouveau Testament », *Studia Patristica* I (TU 64), Berlin 1957, p. 416-426. Repr. dans *Évangile et Église*, I, p. 146-156.

HARRISON, « Not Words but Things »

C. HARRISON, « "Not Words but Things" : Harmonius Diversity in the Four Gospels », dans F. VAN FLETEREN, J. C. SCHNAUBELT (éd.) *Augustine Biblical Exegete*, New-York 2001, p. 157-173.

HILL, *Sermons* III

voir AUGUSTIN.

HOUGHTON, *Augustine's Text of John*

H.A.G. HOUGHTON, *Augustine's Text of John. Patristic Citations and Latin Gospel Manuscripts*, Oxford-New York 2008.

KASSER, « Évangile selon Philippe »

R. KASSER, « Bibliothèque gnostique VIII/IX: L'Évangile selon Philippe », *Revue de théologie et de philosophie* 20 (1970), p. 12-35 et 82-106.

LE BOULLUEC, « Les emplois figurés »

A. LE BOULLUEC, « Les emplois figurés du livre dans la Septante et leur interprétation chez Origène et les Pères grecs », *METIS : Revue d'anthropologie du monde grec ancien* (1995), p. 111-134, article repris dans A. LE BOULLUEC (éd.), *Alexandrie antique et chrétienne. Clément et Origène*, (Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité 178), Paris 2012², p. 423-444.

MARGONI-KÖGLER, *Die Perikopen*

M. MARGONI-KÖGLER, *Die Perikopen im Gottesdienst bei Augustinus. Ein Beitrag zur Erforschung der liturgischen Schriftlesung in der frühen Kirche*, Vienne 2010.

MARROU, « Jean Cassien »

H.-I. MARROU, « Jean Cassien à Marseille », *Revue du Moyen Âge latin* I (1945), p. 5-6 et 17-26 ; réédité dans H.-I. MARROU, « La patrie de Jean Cassien », *Patristique et Humanisme*, Paris 1976, « *Patristica sorbonensia* 9 », p. 363-372.

MOUBARAC, *Chambre nuptiale*

Y. MOUBARAC, *La chambre nuptiale du cœur. Approches spirituelles et questionnements de l'Orient syriani (Libanica 4)*, Paris 1993.

NAUTIN, *Origène*

P. NAUTIN, *Origène. Sa vie et son œuvre*, Paris 1977.

PEPPARD, *Dura-Europos*

M. PEPPARD, *The World's Oldest Church. Bible, Art, and Ritual at Dura-Europos, Syria*, New Haven et Londres 2016.

PERROT, *Législateur incertain*

A. PERROT, thèse soutenue à Paris-IV Sorbonne le 12 décembre 2016 : *Le législateur incertain. Recherches sur la contribution ascétique de Basile de Césarée*, 538 p.

POIRIER, « Évangile de Thomas »

P.-H. POIRIER, « Évangile de Thomas, Actes de Thomas, Livre de Thomas. Une tradition et ses transformations », *Apocrypha* 7 (1996), p. 9-26.

RONDEAU, *Psautier*

M.-J. RONDEAU, *Les commentaires patristiques du Psautier (III^e-V^e siècles). I : Les travaux des Pères grecs et latins sur le Psautier. Recherches et bilan ; II : Exégèse prosopologique et théologie*, Rome 1982.

YEVADIAN, *Christianisation II*

M. YEVADIAN, *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, L'œuvre de saint Grégoire, II* (du milieu du III^e siècle aux années 330), Sources d'Arménie, *Armenia Christiana* 2, Lyon 2008.

YEVADIAN, «Couleur»

M. YEVADIAN, «Couleur de grenade et d'abricot. Esquisse de l'histoire d'Arménie», *Perspectives et Réflexions* 3 (2015), p. 5-25.

YEVADIAN, «Sur la patrie de Jean Cassien»

M. YEVADIAN, «Sur la patrie de Jean Cassien et la tradition manuscrite du *De Viris Inlustribus* de Gennade de Marseille», *Provence Historique* LXII (2013), fasc. 253, p. 373-401 et fasc 255, p.41-84.

ZWIEP, *Judas and the Choice of Matthias*

A. W. ZWIEP, *Judas and the Choice of Matthias. A Study on Context and Concern of Acts 1 : 15-26*, Tübingen 2004.



Maxime YEVADIAN

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON, FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Le grec de Jean Cassien¹

On a dit que la langue et le style de Cassien reflétaient des influences grecques, au point de penser y discerner une marque de son origine orientale.

Peut-être serait-il malaisé de les découvrir ailleurs que dans sa terminologie².

Dom Eugène Pichery

Jean Cassien est considéré à bon droit comme un auteur latin de qualité. Ses œuvres rendent témoignage d'une maîtrise bien réelle de la langue de Virgile. «Cassien est un Latin, et de grande valeur; sa langue est de bonne source latine; son style, remarquable à plus d'un égard³», notait dans la préface de l'édition française des Sources Chrétiennes son traducteur, E. Pichery, ajoutant que la langue de cet auteur laisse apparaître les caractéristiques suivantes : «Il dut assouplir le latin à des idées nouvelles [...] l'auteur des *Conférences* donne plus d'une fois l'impression de l'effort, ou d'un certain flottement, d'une sorte d'imprécision. [...] La phrase, indéfiniment allongée, prend l'allure d'une lourde et massive phalange⁴». Cette distorsion entre qualité de la langue et difficulté de l'expression pose question, depuis des siècles, et nous allons nous employer à y proposer une réponse nouvelle.

Nous avons tenté de montrer, dans une précédente étude, que Jean Cassien, bien loin d'être un Latin, était probablement un Arménien de la

1 Les références sont données en latin, d'après l'édition du CSEL 13 et 17 (éd. M. Petschenig, Vienne 2004). La traduction française est celle des Sources chrétiennes, dans ses dernières éditions parues : JEAN CASSIEN, *Institutions cénobitiques* (éd. J.-Cl. Guy, SC 109bis, Paris 2001) et *Conférences* (éd. E. Pichery, SC 42bis, 54bis et 64, Paris 2008, 2009 et 1959).

2 SC 42 bis, p. 68.

3 *Ibid.*, p. 68.

4 *Ibid.*, p. 68-69.

lignée des Andjewatsi⁵. Au cours des recherches liées à cette étude, nous avons relevé de nombreux passages qui permettent de constater que Cassien avait le grec comme langue de culture. Nous avons présenté naguère les principaux arguments allant dans ce sens⁶; nous souhaiterions à présent les reprendre et approfondir la dimension particulière qu'est l'usage du grec dans l'œuvre de Jean Cassien. Nous rappellerons dans un premier temps les principaux arguments de notre thèse avant d'en venir à l'analyse de son usage du grec, en insistant particulièrement sur la question des citations scripturaires.

Jean Cassien, un Latin ?

Il y a un pas à franchir entre le constat de la maîtrise de la langue latine par Cassien et l'affirmation qu'il soit un Latin – ce qu'il n'écrivait jamais. Pourtant, c'est ce que soutiennent, se fondant sur le seul critère linguistique, l'éditeur de ses œuvres au CSEL, Michael Petschenig⁷ et, plus récemment, Marie-Anne Vannier⁸.

À l'inverse, Cassien lui-même note que la langue latine lui a causé bien des problèmes au moment de la rédaction de ses traités. Dans la préface des *Conférences*, il indique que l'utilisation de la langue latine fut une des difficultés de son travail :

Puissent donc vos prières m'obtenir, de Celui qui m'a jugé digne de voir [ces grands solitaires], de les avoir pour maîtres et de partager leur vie, une mémoire sans faille de leurs traditions et une expression aisée pour les rapporter! Puissé-je vous les exposer avec le même cachet de sainteté qu'elles avaient sur leurs lèvres et sans les diminuer en rien, faisant en quelque sorte revivre devant vous [ces maîtres] incarnés dans leurs enseignements et, qui plus est, discutant en latin⁹.

5 SC 42bis, p. 487-489.

6 M. YÉVADIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien et la tradition manuscrite du *De Viris Inlustribus* de Gennade de Marseille », *Provence Historique* LXII (2013), fasc. 253, p. 373-401 et fasc. 255, p. 41-84, ici p. 384-390 (= YÉVADIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien »).

7 CSEL 17, p. II.

8 CASSIEN, *Traité de l'Incarnation : Contre Nestorius*, éd. M.-A. Vannier, Paris 1999, p. 25-27.

9 *Coll., Praef.*, 6 (CSEL 13, p. 4 et SC 42bis, p. 82-85) : *Obtineant itaque orationes uestrae ab eo qui dignos nos uel uisu eorum uel discipulatu uel consortio iudicauit, ut nobis earundem traditionum memoriam plenam et sermonem ad dicendum facilem conferre dignetur, quo tam sancte eas tamque integre quam ab ipsis accepimus explicantes ipsos quodammodo suis institutis incorporatos, et quod maius est latino disputantes eloquio uobis exhibere possimus* (traduction revue).

Il est notable que le passage à la langue latine soit, de son propre aveu, la difficulté la plus ardue (*et quod maius est*) qu'il ait rencontrée.

En tant que praticien de la langue latine devant exprimer une matière qui ne l'avait point été encore en latin, Cassien est confronté à ses limites. Il implore de « ferventes prières, afin qu'un sujet si saint ne périlite point par [son] fait, lui que doit exprimer une langue certes inexpérimentée, mais désireuse d'être fidèle¹⁰ ».

Il revient encore sur la question de son style, qu'il juge médiocre, au début de la *Conférence X* :

J'ai retracé les enseignements sublimes des anachorètes, selon la grâce que Dieu m'a donnée, d'un style, je dois l'avouer, fort inhabile. (La suite de mon sujet m'oblige à présent d'y mettre un trait nouveau qui semblera bien y faire tache, telle une verrue sur un beau visage. Je ne doute pas cependant que les simples n'en retirent un précieux enseignement touchant l'image du Dieu tout-puissant dont il est parlé dans la *Genèse*; d'autant que cette vérité si importante est de celles dont l'ignorance ne saurait aller sans un grossier blasphème et un grave détriment pour la foi catholique)¹¹.

Cette conscience de s'exprimer d'une manière décevante en comparaison de son sujet est une constante déclinée de plusieurs façons. Il peut s'agir de simples protestations de modestie, mais il ne nous paraît pas possible d'ignorer un fait sur lequel Cassien insiste par trois fois et qui se trouve en exergue de ses œuvres.

Un autre élément semble l'éloigner également du monde latin : écrivant au milieu de chrétiens latins à des évêques et des abbés latins, il affirme qu'il est parmi eux un étranger, *alienigena*, et il compare sa situation d'Oriental se mettant au service de Latins à celle du goyn Hiram de Tyr, devenu dans le royaume d'Israël l'architecte du roi Salomon et du Temple de Jérusalem¹².

Jean Cassien ne nomme jamais de manière explicite la patrie d'où il vient. Le seul qui aborde cette question (de manière complexe, nous y reviendrons) est Gennade, un prêtre de Marseille qui compose, à la fin du v^e siècle, pour compléter Jérôme, un nouveau traité intitulé *Vies des Hommes Illustres*. Gennade, dans l'ensemble de ses quatre-vingt dix notices, s'appuie sur une documentation solide et a puisé à des sources de qualité. Or il ne mentionne nullement le lien de Cassien avec le monde latin, mais propose une autre hypothèse. Pourquoi aurait-il divagué sur Cassien alors qu'il était si facile pour lui de vérifier ses sources? De plus, comme l'a noté A. Ménager dès

10 *Coll., Praef.* 4 (CSEL 13, p. 4 et SC 42bis, p. 83) : *Vestrum igitur est conatus nostros piis orationibus adiuuare, ne aut tam sancta materia inperito quidem, sed fideliter sermone promenda periclitetur in nobis.*

11 *Coll. X*, 1 (CSEL 13, p. 75 et SC 54bis, p. 141).

12 *Inst., Praef.*, 1 (CSEL 17, p. 3 et SC 109bis, p. 23), d'après 1 R 7, 13.

1920 : « Quel intérêt pouvait bien avoir Gennade [...] à ne pas revendiquer pour son pays l'honneur d'avoir donné le jour à une telle célébrité¹³? »

Deux historiens éminents, L.-S. Le Nain de Tillemont puis H.-I. Marrou, ont soutenu l'hypothèse d'une origine scythique, quoique de manière très différente. Le premier l'envisage comme une possibilité¹⁴ alors que le second la défend avec vigueur, dans un article devenu fameux¹⁵. Nous avons discuté ailleurs cette hypothèse dont le corollaire est la preuve d'une origine latine de Cassien¹⁶. Sans y revenir, notons simplement que l'argument principal d'H.-I. Marrou est un ensemble d'inscriptions qui n'ont qu'un défaut : elles sont toutes grecques...

Jean Cassien, un Oriental ayant le grec comme langue de culture ?

Nous avons examiné, dans une annexe de la réédition des *Conférences* de Jean Cassien, la question de la ville de naissance de ce Père de l'Église¹⁷. Puis nous avons repris et développé cette question dans deux articles qui nous ont amené à la conclusion que la seule source mentionnant la patrie de Jean Cassien doit être reconsidérée¹⁸. En effet, la *Notice* de Gennade de Marseille ne contient pas, dans ses manuscrits les plus sûrs, *natione* « *Scythia* » mais « *Serta* », un *unicum* en latin. Déjà en 1888, Michael Petschenig était arrivé à cette conclusion et notait dans son édition critique : *Certe libri recentiores Gennadii ut Bambergensis et Bernensis, tum Parisinus p Cassiani exhibent natus Serta*¹⁹. N'ayant pu identifier de toponyme, il rejetait cette leçon. À la suite de l'hypothèse émise dès 1929 par Jean-Baptiste Thibaut²⁰, nous avons repris cette question en identifiant la cité de *Serta* à la ville de Séert, une ville du Royaume de Grande Arménie, passée à l'Empire romain. Or la dynastie

13 A. MÉNAGER, « La patrie de Cassien », *Échos d'Orient* 20 (1920), p. 330-358, ici p. 331, avec une référence fautive, ce qui, malgré nos recherches, nous a empêché de retrouver ce texte.

14 L.-S. LE NAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris 1693-1712, 16 volumes: XIV, 1709, p. 739-740.

15 H.-I. MARROU, « Jean Cassien à Marseille », *Revue du Moyen Âge latin* I (1945), p. 5-26; réédité dans H.-I. MARROU, « La patrie de Jean Cassien », *Patristique et Humanisme*, Paris 1976, « Patristica sorbonensia 9 », p. 344-359 (= MARROU, « Jean Cassien »).

16 YÉVADIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien », p. 374-390.

17 SC 42bis, p. 487-489.

18 YÉVADIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien », p. 392-399.

19 CSEL 17, p. II.

20 J.-B. THIBAUT, *Étude biographique sur Jean Cassien de Serta* en appendice de *L'ancienne liturgie gallicane, son origine et sa formation en Provence aux v^e et vi^e siècles sous l'influence de Cassien et de saint Césaire d'Arles*, Paris 1929, p. 103-117.

seigneuriale arménienne de cette région, les *nakharars*, est documentée, et se nomme les Andjewatsi. Nous disposons d'une liste des possessions arméniennes de Terre sainte rédigée au VII^e siècle par un *vardapet*, docteur en théologie, du nom d'Anastase. Ce document est d'un réel intérêt pour la connaissance de la première formation de Jean Cassien. En effet, on peut y lire les éléments suivants :

Durant le règne du roi Tiridate et le pontificat de saint Grégoire l'Illuminateur, les seigneurs d'Arménie construisirent des monastères dans la ville sainte de Jérusalem, que j'ai personnellement vus et que je rappelle chacun selon son propre nom.

[Suit la liste des soixante-dix monastères et des familles princières qui les ont fondés.]

20. Le monastère des Andjewatsi, qui porte le nom de saint Ananias, qui est près de Bethléem²¹.

Il est donc probable que la famille seigneuriale des Andjewatsi possédait, peut-être dès la première partie du IV^e siècle, une hôtellerie, une simple maison de prière, servant d'étape aux pèlerins arméniens et qui devint plus tard un monastère arménien à Bethléem. Or, à cette époque, vers la fin du IV^e siècle, il n'a pas été possible de mettre en évidence l'existence d'un établissement religieux grec. Dans la même ville, le premier monastère latin ne fut fondé par Jérôme qu'en 386. Si Jean Cassien reçut sa première formation monastique à Bethléem, avant 385, comme il l'affirme par trois fois, ce devait être dans l'établissement fondé et entretenu par la dynastie des Andjewatsi. Or, comme les moines recevaient leur première formation religieuse dans des établissements de leur nation, il faut résolument en déduire que Jean Cassien est Arménien, issu de la lignée seigneuriale des Andjewatsi, ou tout au moins d'une famille alliée à celle-ci.

21 K. SANJIAN AVEDIS, «Anastase Vartabed's list of Armenian Monasteries in Seventh-Century Jerusalem: A critical Examination», *Le Muséon* 1969, p. 265-292, (ab. Anastase, éd.-trad. K. Sanjian, 1969), p. 269-270 pour l'édition critique et p. 275-276 pour la traduction anglaise. La traduction française de l'extrait ci-dessus a été faite sur le texte arménien; pour l'historiographie et l'analyse, cf. M. YEVADIAN, *Christianisation de l'Arménie, Retour aux sources, L'œuvre de saint Grégoire*, II (du milieu du III^e siècle aux années 330), *Sources d'Arménie, Armenia Christiana* 2, Lyon 2008 (= YEVADIAN, *Christianisation* II), p. 207-209.

Nous n'allons pas reprendre tout l'itinéraire de ce grand voyageur, mais relevons, une fois encore, quatre faits qui nous semblent décisifs.

1) Jean Cassien semble avoir eu le grec comme langue de culture : « les œuvres des poètes, les fables frivoles, les histoires guerrières dont je fus imbu dès ma petite enfance et mes premiers débuts dans les études », « le souvenir effronté des poèmes jadis appris [qui] me traverse l'esprit, l'image des héros et de leurs combats²² » qu'il mentionne dans les *Conférences* font très vraisemblablement référence à l'œuvre d'Homère, l'*Iliade* et l'*Odyssée*. S'il a appris à lire dans ces œuvres, c'est qu'il était grec de culture. S'il avait été latin, il aurait fait ses humanités à partir de l'*Énéide* de Virgile, comme H.-I. Marrou l'a établi²³.

2) Se décrivant au milieu des moines d'Orient, comme l'abbé Joseph, il ne relève aucun des problèmes mentionnés lorsqu'il est question de s'exprimer en latin. Au contraire, il peut converser avec eux sans interprète, puisqu'il parle grec. Il note, détail piquant, que le moine « avait appris à parler fort exactement, non seulement la langue de son pays, mais encore le grec²⁴ », qu'il parlait *elegantissime*²⁵. A-t-on jamais vu un Latin juger de la sorte la qualité du grec de son interlocuteur ?

3) Enfin, une étude de M. Dujarier sur le vocabulaire de la fraternité permet de constater que l'emploi de cette notion (*adelphotès - fraternitas*) dans l'œuvre de Cassien est sans précédent dans la littérature latine²⁶. En revanche, son usage est très proche de Basile de Césarée et des Pères Cappadociens, qui sont à la base de la diffusion de ce concept en Grande comme en Petite-Arménie²⁷. On peut donc résolument supposer qu'il subit l'influence de la théologie des Pères cappadociens.

22 Coll. XIV, 12 (CSEL 13, p. 414 et SC 54bis, p. 386-387) : *ut nunc mens mea poeticis illis uelut infecta carminibus illas fabularum nugas historiasque bellorum, quibus a paruulo primis studiorum inbuta est rudimentis [...] aut inpudens poematum memoria suggeratur aut quasi bellantium heroum ante oculos imago uersetur [...]*.

23 H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, « Points Histoire n° 56-57 », 1981⁶, II, p. 75-83.

24 Coll. XVI, 1 (CSEL 13, p. 439 et SC 54bis, 435) : *Ita non solum Aegyptia, sed etiam Graeca facundia diligenter edocus.*

25 Coll. XVI, 1 (idem).

26 DUJARIER, *Fraternité* II, p. 721-728.

27 DUJARIER, *Fraternité* II, p. 103-170. Il n'a pas pu recevoir cette théologie de Chrysostome, puisque M. Dujarier écrit : « Nous n'avons rencontré chez Chrysostome aucune occurrence d'*adelphotès* pour désigner une communauté de moines. Cela n'est pas étonnant puisque Jean est originaire d'Antioche, et non pas de Cappadoce où cet emploi est apparu. » (*Ibid.*, p. 252).

Son œuvre postérieure le confirme, car il cite les deux principaux Pères cappadociens, Basile de Césarée²⁸ et Grégoire de Nazianze²⁹. De même, il a une étonnante connaissance du *Symbole* d'Antioche, qu'il cite et analyse avec une remarquable aisance, tout au long du livre VI de son traité *Contre Nestorius*. Son lien à la pensée théologique cappadocienne et antiochienne semble signer, une fois de plus, l'orientation de sa formation³⁰. Cette proximité avec la culture cappadocienne est discrètement affirmée par Cassien lui-même, dans les *Institutions cénobitiques*, lorsqu'il indique que l'habitude de lire durant le repas est originaire de Cappadoce :

Quant aux lectures spirituelles qui sont faites pendant les repas de la communauté, nous savons que cela ne vient pas de la règle des Égyptiens, mais de celle des Cappadociens³¹.

Sa connaissance de ce milieu apparaît à plusieurs autres occasions³², quoiqu'il reste volontairement discret sur cette branche du monachisme.

4) Enfin, il faut souligner un élément capital de sa théologie, qui, du reste, lui posa de nombreux problèmes, une fois passée en Occident. En effet, comme dans la théologie de l'Église arménienne, il affirme constamment le rôle de la grâce, accordant cependant une place importante au libre arbitre. Ce concept est abordé explicitement à trente-huit reprises dans ses œuvres, fréquence très supérieure à l'usage de tous ses contemporains latins³³.

Or le concept de « libre arbitre » (անծնիշխանութիւն) est au fondement même de la théologie arménienne depuis les tout premiers textes parvenus jusqu'à nous. C'est encore cette notion qui sous-tend toute la catéchèse de saint Grégoire dans l'histoire d'Agathange³⁴. C'est toujours le libre arbitre qui imprègne chacune des vingt-trois homélie composant les *Yačaxapatum*³⁵.

28 *Inst.* VI, 19 et VII, 19 (CSEL 17, p. 125-126 et SC 109bis, p. 285).

29 *Contr. Nest.* VII, 28 (CSEL 17, p. 386-387).

30 Sur les sources de son œuvre, cf. C. STEWART, *Cassian the Monk*, New York – Londres – Oxford 1998, p. 35-37.

31 *Inst.* IV, 17 : *Illud autem, ut reficientibus fratribus sacrae lectiones in coenobiis recitentur, non de Aegyptiorum typo processisse sed de Cappadocum nouerimus* (CSEL 17, p. 58 et SC 109bis, p. 143).

32 *Inst.* III, 1 ou *Coll.* II, 8 (CSEL 17, p. 33 et SC 109bis, p. 93 ou CSEL 13, p. 47 et SC 42bis, p. 169).

33 Voir en particulier *Inst.* XII, 18 (CSEL 17, p. 219-220 et SC 109bis, p. 477-479); *Coll.* III, 22 (CSEL 13, p. 93-94 et SC 42bis, p. 261) et XIII (CSEL 13, p. 361-396 et SC 54bis, p. 284-351), tout au long de laquelle il s'efforce de concilier la position d'Augustin avec la théologie traditionnelle de l'Orient, avec, en perspective, la querelle pélagienne, qu'il condamne comme hérésie christologique (voir *Contr. Nest.* I, 3-4, p. 239-241 et 93-95).

34 Pour une présentation de ce remarquable morceau de théologie, cf. YEVADIAN, *Christianisation* II, p. 393-394.

35 Pour une présentation des textes, cf. YEVADIAN, *Christianisation* II, p. 283. La lecture du manuscrit de la traduction anglaise de ce texte, réalisée par A. Terian,

L'importance que Cassien attribue à cette notion est un argument de plus, et puissant, à l'appui de l'hypothèse selon laquelle il aurait été élevé au sein de l'Église arménienne et, de surcroît, dans un milieu imprégné de la pensée des Cappadociens.

Ces témoignages issus de sa plume convergent vers la même conclusion : Cassien serait un auteur grec de culture, qui dut affronter les carences du latin pour exprimer sa pensée spirituelle. Nous allons aller plus loin et examiner, en plus de ce qu'il écrit, comment il écrit et particulièrement sa pratique du grec.

Les citations non scripturaires dans l'œuvre de Cassien

Nous reviendrons plus bas sur les citations bibliques, qui sont décisives et nombreuses. Pour ce qui est des citations non scripturaires, nous pouvons établir le relevé suivant³⁶ :

nom de l'auteur ancien	nombre de citations hors <i>Contre Nestorius</i>	nombre de citations dans le <i>Contre Nestorius</i>
sources latines		
Cicéron		1
Perse		1
dont auteurs patristiques		
Ambroise de Milan		3
Augustin d'Hippone		2
Hilaire de Poitiers		2
Jérôme		2
Leporius		1

est édifiante. Dès sa publication, de nombreux passages pourront être cités pour illustrer notre thèse.

36 Nous séparons les citations extraites du traité *Contre Nestorius*, car pour l'écrire Cassien reçut de l'archidiacre Léon (le futur Léon I^{er}) un dossier envoyé d'Alexandrie où les citations patristiques grecques pouvaient être présentes. Par ailleurs, leur abondance s'explique par la construction même de la démonstration. En effet, selon la tradition antiochienne, les 5 premiers livres sont consacrés à la réfutation de la théologie de Nestorius d'après la Bible, le sixième d'après le symbole d'Antioche, tout en prouvant que celui-ci est orthodoxe. Tout le septième et dernier livre est une réfutation de Nestorius d'après les Pères de l'Église.

<i>Pasteur</i> d'Hermas (conservé en latin)	2	1
Rufin d'Aquilée		1
sources grecques		
<i>Symbole</i> d'Antioche		11
textes non identifiés par M. Petschenig	4	
dont auteurs patristiques		
Athanase d'Alexandrie		1
Basile de Césarée	2	
Grégoire de Nazianze		1
Jean Chrysostome		2
Nestorius		22

Ces citations ont été clairement identifiées dans l'édition critique et le texte reproduit dans les notes infrapaginales³⁷. S'il y a 8 auteurs latins contre 6 auteurs grecs, 35 des 60 citations non scripturaires sont grecques, soit 58,3%. Cette surreprésentation de la patristique grecque est notable, alors même que Cassien était dans le monde latin depuis une vingtaine d'années lorsqu'il composa ses traités.

La question des citations non identifiées par M. Petschenig est encore plus édifiante. La première (*Coll.* I, 20, 1) a été identifiée dans la traduction des Sources Chrétiennes avec l'*Agraphon* 87³⁸, il s'agit donc d'une source grecque. La deuxième (*Coll.* II, 16, 1) est un proverbe grec de la *koiné* qui n'a pas été consigné sous cette forme par ailleurs. La troisième est une sentence grecque de Diogène le Cynique et la dernière (*Coll.* XXI, 32, 2) est une sentence rabbinique para-testamentaire, grecque également. Toutes ces citations sont donc issues de la culture grecque et témoignent en faveur d'un auteur issu de la culture de l'Orient méditerranéen.

37 CASSIEN, éd. Petschenig, 1888, p. 392. Dans la réédition de son œuvre, le détail de chaque citation est donné, ainsi que les passages qui s'inspirent directement d'Origène et Évagre. Toutefois, les sources de Cassien étant mélangées dans l'index avec les premiers auteurs qui l'ont utilisé, l'usage oblige à une vérification systématique de chaque référence ; de plus, la mention des allusions, parfois très éloignées du texte, pose de nombreuses questions : CSEL 17, p. 408-411.

38 *Agraphon* 87 d'après 1 Th 5, 21-22 : A. RESCH, *Agrapha : aussercanonische Schriftfragmente*, TU 30, 3-4, Leipzig 1906², p. 112-128. Le texte de Cassien est identifié et cité p. 120, § 63.

L'usage du grec par Cassien

Au-delà des sources directes, il faudrait mentionner les auteurs dont Cassien s'est manifestement inspiré sans jamais les citer directement (Origène et Évagre notamment³⁹) mais, plus encore, il faut constater que ses écrits sont émaillés de mots grecs. Si Cassien était véritablement un Latin, il pourrait y avoir là du pédantisme ou une prétention déplacée. Ces signes de coquetterie viendraient en opposition avec l'humilité et la modestie qui se lisent dans son œuvre. Or, si Cassien est un Oriental, cette pratique est toute naturelle. Elle permet d'expliquer que sa syntaxe laisse percevoir un grand nombre d'hellénismes, comme l'usage fréquent de *ad* + ablatif pour rendre le sens de *περί* ou de nombreux autres signalés par M. Petschenig dans son index.

Nous avons pointé au fil de nos lectures l'utilisation des mots grecs dans les œuvres de Cassien, puis nous les avons systématiquement relevés d'après les index et regroupés en trois catégories :

- 1) calques du grec ;
- 2) expressions grecques qui montrent que le raisonnement se fait en grec avant de s'exprimer en latin ;
- 3) néologismes associés à une glose d'après le grec.

1) Jean Cassien, dans la totalité de ses œuvres, utilise des mots grecs lorsqu'il n'a pas d'autre choix. Il emploie, bien sûr, les mots grecs passés en latin bien avant son époque (*monachus*, *cenobia*, etc.). Dans de rares cas, il s'appuie sur sa connaissance du grec pour préciser le sens et l'origine d'un mot latin essentiel à son propos. Dans son précis de l'histoire du monachisme, il note par exemple :

Comme ils s'abstenaient du mariage, et se tenaient à l'écart de leurs parents et de la vie du siècle, on les appela moines ou *μονάζοντες* en raison de l'austérité de cette vie sans famille et solitaire⁴⁰.

Pour la terminologie spécifique à sa matière, lorsqu'un mot latin existe, même s'il s'agit d'un calque du grec, comme *gastrimargia*⁴¹, *athera*⁴², *xenodochium*⁴³, *cenodoxia*⁴⁴, il l'utilise systématiquement. Ainsi les mots

39 Cf. SC 42bis, p. 65-67.

40 Coll. XVIII, 5 (CSEL 13, p. 511 et SC 64, p. 16) : *Quod a coniugiis abstinerent et a parentum se consortio mundi que istius conuersatione secernerent, monachi siue μονάζοντες a singularis ac solitariae uitae districtione nominati sunt.*

41 Coll. V, 18, 1 (CSEL 13, p. 144 et SC 42bis, p. 351).

42 Coll. XV, 10, 1 (CSEL 13, p. 435 et SC 54bis, p. 427).

43 Coll. XXIV, 8, 3 (CSEL 13, p. 680 et SC 64, p. 178).

44 Coll. XXII, 13, 2 (CSEL 13, p. 632 et SC 64, p. 131).

grecs ne sont pas des ornements, mais ils sont utilisés à bon escient lorsque les notions employées dans son exposé n'ont pas de traduction latine.

2) Plus encore, dans de nombreux exemples, tirés de toutes les parties de ses œuvres, le raisonnement s'appuie sur des termes grecs, avant de s'exprimer en latin. Dans de nombreux cas, le concept est donné en grec, puis une périphrase l'explique en latin.

Ainsi dans la seconde partie des *Institutiones cénobitiques* (V-XII), consacrée à l'exposition des huit vices principaux (*octo principia uitia*⁴⁵) et à la manière de les vaincre, Cassien suit la théorie gréco-orientale des huit péchés capitaux fortement inspirée par le *Practicos* d'Évagre le Pontique, qui n'est jamais cité, lui-même issu de la théologie d'Origène. Le raisonnement est donc inspiré de la théologie grecque.

Dans le plan des *Institutiones cénobitiques*, pour exprimer les huit vices principaux, il utilise soit le latin, lorsqu'il lui offre la terminologie adéquate (VI : *fornicatio* ; VIII : *ira* ; IX : *tristitia* ; XII : *superbia*), soit des transcriptions du grec en latin (V : *gastrimargia* pour γαστριμαργία ; VII : *filargyria* pour φιλαργυρία), soit directement la terminologie grecque. Ainsi, le livre X débute de la sorte :

En sixième lieu nous avons à combattre ce que les Grecs appellent ἀκηδία et que nous pouvons nommer dégoût ou anxiété⁴⁶.

Le livre XI, de même :

Notre septième combat est contre l'esprit de κενοδοξία que nous pouvons appeler la vaine gloire⁴⁷.

Dès avant, au livre VI, Cassien fait un constant effort pour trouver les meilleurs mots latins pour les notions grecques qui sont pour lui d'usage courant :

Il est possible de témoigner à tous de la charité : ἀγάπη [...] La διάθεσις elle-même ne se donne qu'à un tout petit nombre⁴⁸.

À propos de la chasteté, il utilise également une typologie grecque pour définir son propos :

45 *Inst.* V, 1, 1 (CSEL 17, p. 81 et SC 109bis, p. 191).

46 *Inst.* X, 1, 1 (p. 172 et 385) : *Sextum nobis certamen est, quod Graeci ἀκηδίαν uocant, quam nos taedium siue anxietatem cordis possumus nuncupare.*

47 *Inst.* XI, 1, 1 (p. 195 et 429) : *Septimum nobis certamen est contra spiritum κενοδοξίας, quam nos uanam siue inanem gloriam possumus appellare.* Ce terme est encore utilisé de la même manière en XI, 4.

48 *Coll.* XVI, 14 (CSEL 13, p. 448 et SC 54bis, p. 455) : *Illam igitur caritatem, quae dicitur ἀγάπη, possibile est omnibus exhiberi. [...] διάθεσις autem, id est adfectio, paucis admodum.*

Ce sont deux choses différentes que d'être continent – c'est-à-dire ἐγκρατῆ – et d'être chaste et, pour ainsi dire, passer à cet état d'intégrité ou d'incorruption qu'on nomme ἀγνόν, vertu qui n'est guère accordée qu'à ceux-là seuls qui demeurent vierges dans leur chair et dans leur esprit⁴⁹.

De même, l'âme humaine est décrite par Cassien, une fois de plus, sur la base de sa typologie grecque classique :

Les sages y distinguent trois facultés, la raisonnable (λογικόν), l'irascible (θυμικόν) et la concupiscible (ἐπιθυμητικόν); l'une ou l'autre sera nécessairement altérée toutes les fois que le mal nous attaquera⁵⁰.

De plus, dans les *Conférences*, l'abbé Piamon compare les moines authentiques et les sarabaïtes :

Les premiers souhaitent de tous leurs vœux l'ἀκτημοσύνη, c'est-à-dire le dépouillement total, les seconds l'abondance de tous les biens⁵¹.

Là encore les catégories viennent du grec⁵².

L'exposition qu'il fait de la charité se fonde encore sur la terminologie grecque :

Il est possible de témoigner à tous la charité dite *agapè*. C'est d'elle que le bienheureux Apôtre dit : *Durant que nous en avons le temps, pratiquons le bien envers tous, principalement envers nos frères dans la foi* (Ga 6, 10). Il est si vrai que nous la devons à tous généralement, que le Seigneur nous fait un commandement de la rendre même à nos ennemis : *Aimez, dit-il, vos ennemis*. Mais pour la διάθεσις, c'est-à-dire la charité d'affection, elle ne se donne qu'à un très petit nombre, à ceux-là seulement qui sont unis par la ressemblance des

49 *Inst. VI, 4* (CSEL 17, p. 117 et SC 42bis, p. 267) : *Aliud enim est continentem esse, id est ἐγκρατῆ, aliud castum, et ut ita dicam in affectum integritatis uel incorruptionis transire, quod dicitur ἀγνόν, quae uirtus illis solis tribuitur maxime, qui uirgines uel carne uel mente perdurant.*

50 *Coll. XXIV, 15, 3* (CSEL 13, p. 691 et SC 64, p. 187) : *Quam cum sapientissimi quique tripertitae definiant esse uirtutis, necesse est ut aut λογικόν, id est rationale, aut θυμικόν, id est irascibile, aut ἐπιθυμητικόν, id est concupiscibile eius aliquo conrumpatur incursu.*

51 *Coll. XVIII, 7* (CSEL 13, p. 515 et SC 64, p. 20) : *Illi hoc omnibus expetunt uotis, ut ἀκτημοσύνην, id est nuditatem omnium rerum ac perpetuam possideant paupertatem; isti ut omnium copiarum affluentiam consequantur.*

52 Voir ainsi *Coll. XIX, 9* (CSEL 13, p. 543 et SC 64, p. 47) : *Quia nec anachoreta ἀκτημοσύνην, id est contemplum ac priuationem materialium rerum, nec coenobiota theoreticam ad integrum potest adsequi puritatem.*

mœurs ou la société des vertus. La διάθεσις elle-même, au reste, offre des variétés nombreuses⁵³.

On voit ainsi qu'une bonne part des exposés théoriques se fondent sur des catégories grecques transcrites en latin par les soins de Cassien. L'hypothèse d'une réception de ces catégories par des auteurs latins tels que Cicéron, Sénèque voire Calcidien est difficilement tenable, car le seul de ces auteurs à être mentionné est Cicéron, et dans le dernier des ouvrages de Cassien, le *Contre Nestorius*. En cela, son œuvre est un maillon important de la transmission au monde latin de la théologie grecque, voire alexandrine, fondée elle-même pour partie sur la philosophie hellénistique. On trouverait difficilement un Père latin qui en soit un aussi zélé missionnaire.

3) Dans d'autres cas, Jean Cassien utilise des mots grecs lorsque le latin ne lui semble pas suffisamment précis. Ainsi, il qualifie d'un mot grec la perfection :

Ce serait là une perfection μερικὴ, c'est-à-dire non intégrale, ni de tout point consommée, mais une partie seulement de la perfection⁵⁴.

De même, dans la *Conférence* VI, 9, 10, il note :

Oui, c'est à bon droit que de tels hommes et ceux qui leur ressemblent sont appelés ἀμφοτεροδέξιοι, c'est-à-dire ambidextres⁵⁵.

Ensuite, dans la *Conférence* XIII, 5, 2-3, il aborde la question de la chasteté :

Tout d'abord, il ne faut pas croire que les philosophes soient jamais parvenus à la chasteté d'âme qui est exigée de nous; car songez à ce qui nous est enjoint : ce n'est pas seulement la fornication, c'est l'impureté même qui ne doit pas être nommée parmi nous. Mais ils eurent une certaine chasteté partielle, μερικὴν, c'est-à-dire une continence de la chair qui consistait à réprimer seulement la passion voluptueuse de l'union sexuelle. Quant à la pureté intérieure de l'âme, à la pureté constante du corps, ils n'ont pu, je ne dirai pas l'obtenir en

53 Coll. XVI, 14, 1 (CSEL 13, p. 448-449 et SC 54bis, p. 455) : *Illam igitur caritatem, quae dicitur ἀγάπη, possibile est omnibus exhiberi. De qua beatus apostolus ergo dum tempus habemus, inquit, operemur quod bonum est ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei. Quae in tantum omnibus est generaliter exhibenda, ut eam etiam inimicis nostris a domino iubeamur impendere : nam diligite, inquit, inimicos uestros. διάθεσις autem, id est adfectio, paucis admodum et his qui uel parilitate morum uel uirtutum societate conexi sunt exhibetur, licet etiam ipsa διάθεσις multam in se differentiam habere uideatur.*

54 Coll. XIX, 9 (CSEL 13, p. 543 et SC 64, p. 46) : *Sed hoc μερικὴ, id est non integra et in omnibus consummata perfectio, sed pars perfectionis est.*

55 Coll. VI, 9, 10 (CSEL 13, p. 162 et SC 42bis, p. 395) : *Isti sunt ergo qui figuraliter in scripturis sanctis ἀμφοτεροδέξιοι, id est ambidextri nuncupantur (trad. revue).*

effet, mais en voir seulement l'idée. Bref, c'est ce que le plus fameux d'entre eux, Socrate, n'a pas rougi d'avouer pour son propre compte, comme ils lui en font eux-mêmes une gloire. Un jour, certain physionomiste, φυσιογνώμων, s'arrête à le considérer : « Voilà, dit-il, les yeux d'un corrupteur d'enfant, ὄμματα παιδεραστοῦ. » Là-dessus ses disciples voulaient se jeter sur l'insolent et venger l'outrage fait à leur maître. Mais lui, dit-on, contient leur indignation par ces mots : παύσασθε, ἑταῖροι εἰμὶ γάρ, ἐπέχω δέ, c'est-à-dire « Calmez-vous mes amis ; je suis ce qu'il dit, mais je me contiens⁵⁶. »

Le mot clé du raisonnement est ici donné en grec (μερικὴν) avant d'être glosé plus que traduit, et commenté. Notons la bienveillance de l'auteur à l'endroit des philosophes grecs et du plus illustre d'entre eux. Cassien use du même procédé dans le livre VIII des *Institutions cénobitiques* :

C'est donc ainsi que nous devons comprendre lorsque nous entendons parler de la fureur de Dieu ou de sa colère : non pas ἀνθρωποπαθῶς, c'est-à-dire « selon la bassesse du trouble humain », mais « d'une façon digne de Dieu qui est étrangère à tout trouble »⁵⁷.

- 56 Coll. XIII, 5, 2-3 (CSEL 13, p.366 et SC54bis, p.293) : *Primum philosophos nequaquam credendum est talem animi castitatem qualis a nobis eligitur adsecutos, quibus iniungitur ut non solum fornicatio, sed ne immunditia quidem nominetur in nobis. Habuerunt autem illi quandam μερικὴν, hoc est portiunculam castitatis, id est abstinentiam carnis, ut tantum a coitu libidinem cohercerent : hanc autem internam mentis ac perpetuam corporis puritatem non dicam opere adsequi, sed nec cogitatione potuerunt. Denique famosissimus ille ipsorum Socrates hoc, ut ipsi concelebrant, de se non erubuit profiteri. Nam cum intuens eum quidam φυσιογνώμων dixisset : ὄμματα παιδεραστοῦ, hoc est oculi corruptoris puerorum, et intruentes in eum discipuli inlatam magistro uellent ultum ire conuicium, indignationem eorum hac dicitur compressisse sententia : παύσασθε, ἑταῖροι εἰμὶ γάρ, ἐπέχω δέ, id est : quiescite, o sodales : etenim sum, sed contineo. Apertissime igitur non solum adsertione nostra, sed etiam ipsorum professione monstratur consummationem tantummodo in pudicitiae, id est conmixtionis turpitudinem uiolenta ab illis necessitate compressam, non tamen desiderium de cordibus eorum et oblectationem illius passionis exclusam. Cum quo autem horrore proferenda est illa sententia Diogenis? Factum enim, quod philosophos mundi huius uelut quiddam memorabile proferre non puduit, neque dici a nobis sine uerecundia neque audiri potest. Constat ergo illos uerae castitatis quae a nobis expetitur nec agnouisse uirtutem, et ideo satis certum est circumcisionem nostram, quae in spiritu est, non posse nisi dei tantum munere possideri et his inesse solummodo, qui deo tota spiritus sui contritione deseruiunt.* Cette critique de Socrate est un des trois arguments ayant amené à sa condamnation à mort, cf. XÉNOPHON, *Apologie de Socrate*, 10 et PLATON, *Apologie de Socrate*, 24 b-c, toutefois la source de Cassien semble être autre. Et un cas analogue de l'usage de μερικὴν en XIX, 9, 1, p. 543 et 46.
- 57 *Inst. VIII, 4, 3* (CSEL 17, p.183 et SC109bis, p.343) : *Ita igitur et de ira dei uel furore cum legimus, non ἀνθρωποπαθῶς, id est secundum humilitatem humanae perturbationis, sed digne Deo, qui omni perturbatione alienus est.*

De la même manière, dans la *Conférence* XIX, 6, 4, en décrivant la nécessaire sobriété, il souligne que le moine ne doit consommer de la nourriture qu'avec grande modération, sinon sa chute est proche :

À quels excès en est venue cette ὑλικὴ κτήσις, c'est-à-dire cette acquisition des choses matérielles, je ne puis le rappeler sans rougir⁵⁸.

De plus, dans la *Conférence* XV, 4 il observe :

Pourquoi rappeler encore les grandes actions de l'abbé Abraham, que la simplicité de caractère et son innocence avaient fait surnommer ἀπλοῦς, c'est-à-dire : « le simple »⁵⁹ ?

Un autre cas se rencontre à propos des moines d'Égypte, à propos desquels il note :

ils portent aussi de petites écharpes doubles tissées de lin fin que les Grecs nomment ἀναλάβοι, que nous pouvons appeler « bretelles », ou « bandelettes » ou proprement « brassières »⁶⁰.

Pour parler de la contemplation, il utilise le terme latin de *contemplatio* à plusieurs reprises ; pourtant, il a recours maintes fois au mot grec θεωρητική qu'il semble trouver plus précis. Il emploie même son calque latin *theoria*, *theoretica scientia* à plusieurs reprises⁶¹.

Ailleurs, dans la *Conférence* XIV, 1, il parle de la science spirituelle qui comprend deux parties :

La première, πρακτική, c'est-à-dire active [l'ascèse], est tout dans le soin de réformer ses mœurs et de purifier ses vices, la seconde, θεωρητική, consiste en la contemplation des choses divines et la connaissance des significations sacrées⁶².

N'ayant pas trouvé de terme lui convenant pour traduire πρακτική, il invente un mot latin, *actualis*. Il précise sa pensée dans le paragraphe qui suit :

58 *Coll.* XIX, 6, 4 (CSEL 13, p. 540 et SC 64, p. 44) : *In tantum sane haec ὑλικὴ κτήσις, id est materialium rerum possessio supercreuit, ut sagum quoque, quod absque uerecundia referre non possum.*

59 *Coll.* XV, 4 (CSEL 13, p. 430 et SC 54bis, p. 417) : *Quid etiam abbatis Abrahae gesta commemorem, qui ἀπλοῦς, id est simplex pro simplicitate morum et innocentia cognominatur?*

60 *Inst.* I, 5 (CSEL 17, p. 12 et SC 109bis, p. 45) : *Gestant etiam resticulas duplices laneo plexas subtemine, quas Graeci ἀναλάβους uocant, nos uero subcinctoria seu redimicula, uel proprie rebracchiatoria possumus appellare.*

61 *Coll.* XIV, 8 (CSEL 13, p. 404 et SC 54bis, p. 367).

62 *Coll.* XIV, 1 (CSEL 13, p. 398-399 et SC 54bis, p. 357) : *Prima πρακτική, id est actualis, quae emendatione morum et uitiorum purgatione perfecitur; altera θεωρητική, quae in contemplatione diuinitate rerum et sacratissimorum sensuum cognitione consistit.*

Quelqu'un veut parvenir à la θεωρητική : nécessairement toute son étude et son énergie doivent tendre d'abord à acquérir la science pratique. Cette πρακτική peut s'obtenir sans la théorique; mais la théorique sans la pratique demeure absolument hors de prise⁶³.

Le meilleur cas témoignant de sa pensée en grec est celui de ce proverbe, qu'il connaît en grec, et dont, ignorant une éventuelle version latine, il propose une traduction :

Efforçons-nous donc de tout notre pouvoir d'acquérir, par la vertu d'humilité, le bien de la discrétion, qui saura nous garder indemnes des deux excès opposés. Le proverbe n'est pas nouveau : Ἀκρότητες ἰσότητες, les extrêmes se touchent⁶⁴.

Un Latin n'aurait-il pas cité directement un proverbe latin, au lieu d'en traduire un grec⁶⁵? Un Latin, de même, aurait donné une précision comme «selon le proverbe des Grecs» ou «les Grecs disent».

Ces quelques exemples nous semblent importants pour compléter l'approche de la réflexion de Cassien qui, bien qu'il écrive en Occident en latin et pour des Latins, n'en demeure pas moins pétri de la culture orientale.

Les exemples réunis en ce corpus nous semblent illustratifs de la manière dont Cassien raisonne⁶⁶. Le raisonnement part du grec, et généralement il parvient à l'exprimer complètement en latin. Toutefois dans les cas cités, soit que la terminologie grecque lui semble particulièrement claire, soit qu'il ne réussisse pas à trouver la formulation latine qui lui convient, il utilise des termes grecs, mais toujours de manière limitée et ciblée selon son besoin.

Il nous faut maintenant en venir aux citations scripturaires, et particulièrement à celles qui sont émaillées de grec.

63 Coll. XIV, 1 (CSEL 13, p.399 et SC 54bis, p.357) et Coll. XIV, 8 (p.404 et p.189): *Quisquis igitur ad θεωρητικὴν uoluerit paruenire, necesse est ut omni studio atque uirtute actualem primum scientiam consequatur. Nam haec πρακτικὴ absque theoretica possideri potest, theoretica uero sine actuali omnimodis non potest adprehendi.*

64 Coll. II, 16 (CSEL 13, p.59 et SC42bis, p.195) : *Omni igitur conatu debet discretionis bonum uirtute humilitatis adquiri quoe nos inloesos ab utraque potest nimietate seruare. Vetus namque sententia est ἀκρότητες ἰσότητες, id est nimietates aequales sunt.*

65 Cf. Coll. XIII, 5 (CSEL 13, p.366 et SC 54bis, p.293-295) pour une autre traduction spontanée du grec.

66 Nous laissons de côté son analyse du *Symbole* d'Antioche effectuée dans *Contr. Nest.* VI, 3, 2; 4, 2; 6, 3-5; 7-10; 19, 3 et 21 (CSEL 17, p.327; 329; 331-332; 334; 346; 347), car nous avons analysé par ailleurs les raisons qui expliquent sa maîtrise étonnante de ce texte dont il entend prouver l'orthodoxie, cf. YEVADIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien », p. 60-61 et 76-77.

Les citations scripturaires de Cassien

La question des citations scripturaires de Cassien pose un ensemble de questions, complexes pour la plupart. Comme Augustin et la plupart des Pères latins, Cassien cite le texte biblique d'après une grande variété de versions latines contenant des variantes significatives.

Il y a longtemps déjà, M. Petschenig avait consacré une des neuf parties de l'introduction de son édition critique aux écarts de traduction d'un même verset⁶⁷. Voici un extrait de cette liste, centré sur le seul évangile de *Jean*.

Jn 1, 32: Vidi Spiritum descendentem *quasi* columbam de caelo et mansit super eum : *quasi* (*Contr. Nest.* VII, 17, 1) ; *sicut* (VII, 21, 1).

Jn 6, 44: Nemo potest *uenire* ad me nisi Pater qui misit me traxerit eum : *uenit* (*Coll.* XIII, 9, 2) ; *potest uenire* (*Coll.* XIII, 10, 3).

Jn 10, 18: Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a me ipso : *tollit animam meam potest a me* (*Inst.* III, 3, 5 ; *Coll.* IX, 34, 11 et XXII, 11, 5) ; *potest a me tollere* (*Contr. Nest.* V, 12, 2).

Jn 12, 26: Si quis mihi ministrat, me sequatur, et *ubi sum ego : ubi sum ego* (*Coll.* I, 14, 1 et XII, 16, 3) ; *ubi ego sum* (*Coll.* XX, 9, 5).

Jn 13, 2: Et cena facta cum diabolus iam misisset in corde ut traderet eum *Iudas* Simonis Scariotis : *Iudae* (*Coll.* I, 19, 3) ; *om.* (*Coll.* VII, 14).

Jn 13, 34: Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem ; sicut dilexi vos, *ut et uos diligatis* invicem : *ut et uos diligatis* (*Coll.* XV, 7, 3) ; *et uos diligite* (*Coll.* XVI, 14, 3).

Jn 13, 35: In hoc cognoscent omnes *quia mei* discipuli estis : si dilectionem habueritis ad invicem : *quia mei estis* (*Coll.* XV, 7, 3) ; *quod mei estis* (*Coll.* XVI, 6, 5).

Jn 14, 10: *Pater autem* in me manens ipse facit opera : *sed pater meus* (*Inst.* XII, 8, 2) ; *pater autem* (*Inst.* XII, 17, 1).

Malgré la tendance de générations de copistes à uniformiser les citations les plus courantes sur la Vulgate⁶⁸ devenue progressivement un standard, on voit bien que demeurent là des variantes qui ne sont pas seulement écarts de citations d'une seule et même version. Cassien traduit-il au fil de ses besoins depuis un original grec, utilise-t-il des traductions latines ? Il est probable

67 CSEL 17, p. LXXVIII-XCV.

68 Par commodité de langage, et bien que ce terme ne soit apparu qu'au XIII^e siècle, nous nommons ci-après « Vulgate » l'ensemble des traductions latines des Écritures qui seront rassemblées sous cette appellation après le concile de Trente, et sont en grande partie, mais non exclusivement, fondées sur les travaux de Jérôme.

qu'il ait fait usage de manuscrits grecs durant les années de son service de l'Église de Constantinople. Lorsqu'il est venu à Rome, puis à Marseille, il a pu apporter avec lui un certain nombre de ces manuscrits. Mais de quelles sources latines disposait-il ?

Pour éviter les oppositions trop tranchées, étrangères à sa pensée, notons dès à présent qu'il cherche toujours le texte qui lui semble le meilleur⁶⁹. Dans deux cas, il semble assuré qu'il a connu et utilisé la traduction nouvelle de Jérôme. En effet, dans la *Conférence XXIII*, 8, il écrit :

L'Écriture dit en effet [...] *il ne se fie pas à ses saints et dans ses anges il trouve des défauts* (Jb 15, 15) ou, selon une version plus exacte : *parmi ses saints eux même, nul n'est immuable, et les cieux ne sont pas purs devant sa face*⁷⁰.

De même, dans les *Institutions cénobitiques*, il note :

Le Seigneur déclare par le Prophète : *Sur qui repose mon esprit, sinon sur le paisible, l'humble et celui qui tremble à mes paroles* (Es 66, 2) ou bien, selon les exemplaires qui expriment le texte hébreu authentique : *Qui regarderai-je sinon le pauvre, celui qui a le cœur contrit et celui qui tremble à mes paroles*⁷¹ ?

Dans ce cas, il se fait plus précis en notant que le texte traduit depuis l'hébreu est plus exact (*hebraicam veritatem*) que les autres traductions qu'il connaît⁷². Il est donc difficile de ne pas rapprocher ce texte de la Vulgate, d'autant plus que les deux textes sont presque parallèles. Jean Cassien utilise donc les meilleures traductions latines qui lui sont accessibles, tout en recourant régulièrement au grec, comme nous allons le voir à présent⁷³.

69 Cf. CSEL 17, p. LXXVIII-XCV pour un exemplier de variantes dans les citations bibliques.

70 *Coll.* XXIII, 8 (CSEL 13, p. 653 et SC 64, p. 151) : *Si in sanctis suis non confidit, et in angelis suis repperit praeuitatem, siue ut emendatior translatio habet: Ecce inter sanctos eius nemo inmutabilis, et caeli non sunt mundi in conspectu eius (= texte Vg).*

71 *Inst.* XII, 31 (CSEL 17, 229 et SC 109bis, p. 496-499) : [...] *ita pronuntiante Domino per prophetam : Super quem requiescet Spiritus meus nisi super quietum et humilem et trementem uerba mea? Siue secundum exemplaria quae hebraicam exprimunt ueritatem: Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum, et contritum spiritu, et trementem (= texte Vg) uerba mea (Vg: sermons meos)?*

72 Cf. expressions analogues dans *Inst.* VIII, 21 (CSEL 17, p. 164 et SC 109bis, p. 365) et *Contr. Nest.* IV, 3, 3 ; V, 5, 2 (CSEL 17, p. 290 et 305), qui nous semblent toutes renvoyer au travail de Jérôme.

73 Si, comme nous pensons pouvoir le tenir pour acquis, il utilise les traductions de Jérôme, qui à l'époque représentent l'état de plus avancé des traductions vers le latin des textes bibliques, il faut admettre qu'il resta à Rome durant la décennie 405-415, comme nous avons tenté de le démontrer. En effet, les traductions de

1) L'Ancien Testament

Une étude des citations bibliques d'après l'index établi par E. Pichery permet d'aller plus loin. Ce dernier a listé les citations qui semblent provenir de la Septante⁷⁴, c'est-à-dire du texte grec ou bien des Vieilles Latines. Leur proportion par rapport au total des citations varie grandement selon les livres.

Pour le Pentateuque :

Genèse : 18/48, soit 37, 5 % ;

Exode : 2/24, soit 8 % ;

Lévitique : 2/7, soit 28, 5 % ;

Nombres : 0/9 ;

Deutéronome : 5/22, soit 22, 7 % ;

Nous avons élargi cette première analyse à trois autres livres de l'Ancien Testament que Cassien utilise abondamment :

Psaumes : 13/243, soit 5, 3 % ;

Proverbes : 88/100, soit 88 % ;

Ecclésiaste : 21/23, soit 91, 3 %.

On a donc une proportion importante de textes qui ne correspondent pas à ce qui deviendra le texte de la Vulgate. Dans quelle mesure pouvons-nous établir si Cassien utilise des traductions VL existantes ou s'il traduit lui-même directement du grec ?

Nous avons réalisé un sondage avec l'aide de L. Mellerin : la comparaison systématique des citations de la *Genèse* et des *Proverbes* qu'E. Pichery identifiait comme citations de la Septante avec les données de la *Vetus Latina Database* a montré que le texte de Cassien était proche de celui de manuscrits italiens⁷⁵ VL, texte dont l'attestation chez Cassien constituait souvent la première attestation patristique⁷⁶.

On pourrait multiplier les exemples où il est manifeste que Cassien suit le texte grec et non les traductions de Jérôme. Ainsi, en *Conférence XVII*, 25, 11, il écrit, alors que le texte hébreu porte « encore quarante jours⁷⁷ » :

Jérôme étaient envoyées livre par livre de Bethléem à Rome dès leur achèvement. C'est dans la capitale de l'Empire Romain d'Occident que Cassien avait le plus de chances de rencontrer des manuscrits contenant ces traductions. Voir quatre autres arguments dans YEVEDIAN, « Sur la patrie de Jean Cassien », p. 72-73.

74 SC 64, p. 207-223.

75 Voir pour chaque verset les fiches en ligne de la VLD. Peut-on voir là un argument supplémentaire pour penser que Cassien est resté à Rome (cf. *supra*, n. 74) ?

76 Ce constat nous amène même à poser la question de sa possible participation à une traduction du grec vers le latin de certains textes bibliques.

77 Vulgate : *Dixit adhuc quadraginta dies et Nineue subuertetur.*

De même, il porte contre Ninive un arrêt de condamnation : *Encore trois jours, et Ninive sera détruite* (Jon 3, 4)⁷⁸.

Nous rencontrons des indices probants indiquant que Cassien ne fait pas que citer des Vieilles Latines en circulation. Voici deux exemples tirés du livre des *Proverbes* pour lesquels il est le seul témoin de la traduction qu'on trouve dans ses écrits :

Verset	Septante	Vulgate	Texte de Cassien
12, 9	κρείσσω ἀνὴρ ἐν ἀτιμίᾳ δουλεύων ἑαυτῷ ἢ τιμὴν ἑαυτῷ περιτιθεὶς καὶ προσδεόμενος ἄρτου.	<i>melior est pauper et sufficiens sibi quam gloriosus et indigens pane</i>	Coll. XXIV, 13 : <i>melior est uir in ignobilitate seruiens sibi, quam qui dignitatem sibi adquiret et indiget pane.</i>
12,10	δίκαιος οἰκτῖρει ψυχὰς κτηνῶν αὐτοῦ, τὰ δὲ σπλάγχνα τῶν ἀσεβῶν ἀνελεήμονα.	<i>nouit iustus animas iumentorum suorum uiscera autem impiorum crudelia</i>	Coll. XI, 10 : <i>iustus enim miseretur animas pecorum suorum: uiscera autem inpiorum sine misericordia.</i>

Le texte de Cassien est bien sûr plus proche du grec.

Citons un troisième exemple, dans lequel il ne traduit pas complètement un verset de l'Exode en latin, conservant le terme grec de *χιλιάρχη* alors que le texte de la Vulgate contient *tribunos* :

Établis-toi des officiers pour commander à mille hommes, des centeniers, des cinquanteniers et des chefs de dizaine (Ex 18, 21)⁷⁹.

Enfin, pour donner un quatrième exemple, dans la *Conférence IX*, 12, 1-2, Cassien discute le sens précis du Ps 115, 14 en recourant au grec :

La promesse est l'acte par lequel nous offrons ou vouons quelque chose à Dieu. Les Grecs l'appellent *εὐχή*, c'est-à-dire « vœu ». Où le grec porte : *τὰς εὐχὰς μου τῷ Κυρίῳ ἀποδώσω*, nous lisons dans le latin : *Vota mea Domino reddam*, « J'accomplirai les vœux que j'ai faits au Seigneur », ce qui, en rigueur de termes, pourrait s'exprimer ainsi « Je ferai les oraisons promises au Seigneur. » Nous lisons encore

78 Coll. XVII, 25, 11 (CSEL 13, p. 493 et SC 54bis, p. 543) : *Similiter etiam loquitur ad Nineuitas censura diuina* : adhuc triduum et Nineue subuertetur.

79 Coll. VII, 5, 2 (CSEL 13, p. 185 et SC 42bis, p. 433) : *Si igitur nos quoque uiriliter aduersus perturbationes et uitia dimicantes potuerimus ea dicioni nostrae discretioni que subicere ac militantes in carne nostra extinguere passiones uel instabilem cogitationum nostrarum cohortem rationis imperio subiugare ac dominicae crucis salutari uexillo dirissimas aduersariarum potestatum turmas a terminis nostri pectoris propulsare, pro tantorum meritis triumphorum ad spiritalis huius centurionis ordinem prouehemur, quem in Exodo quoque per Moysen mystice legitimus designatum : constituit tibi χιλιάρχας, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos.*

dans l'*Ecclésiaste* : « Si vous faites un vœu à Dieu, ne différez pas de l'accomplir ». En grec, on a, comme tout à l'heure : ἐὰν εὐξῆ εὐχὴν τῷ κυρίῳ, c'est-à-dire « Si vous promettez une oraison au Seigneur », ne différez point de la faire⁸⁰.

Cassien discute la traduction de ce passage dans le texte latin des *Psaumes* probablement en usage à Marseille de son temps, texte qu'il explique d'après le grec et en utilisant un autre passage de la Septante de l'*Ecclésiaste* pour définir avec précision le sens d'une prescription biblique.

Il affirme enfin que le moine doit suivre les exemples de force de caractère qui se trouvent dans la Bible :

Nous n'avons pas le droit, sous le beau prétexte de l'infidélité d'autrui, de renier les façons de faire (οἰκονομία) des prophètes, des saints racontées dans l'Écriture⁸¹.

Ce cas est intéressant car Cassien utilise, pour préciser la pensée des prophètes, un mot qui ne se lit pas dans le texte de ces derniers, et qui apparaît certes à 9 reprises dans le Nouveau Testament, mais jamais selon l'acception ici retenue. Il semble rendre compte d'une exégèse orale issue des déserts d'Égypte⁸² qui est étrangère à la patristique latine de son temps.

2) Le Nouveau Testament

L'usage de la Septante, non exclusif du recours à des manuscrits VL pour les citations de l'Ancien Testament, nous semble maintenant acquis⁸³. Les citations du Nouveau Testament sont plus difficiles à analyser. Dans plusieurs cas, Cassien cite directement le texte grec, ou une version du texte grec, dans le but de préciser le sens d'un passage insuffisamment clair en latin. Dès la première *Conférence*, il observe, pour le but de la vie du moine :

Oubliant ce qui est derrière moi, je me porte de tout moi-même en avant et cours droit au but, vers la récompense à laquelle le Seigneur

80 Coll. IX, 12, 1-2 (CSEL 13, p. 261 et SC 54bis, p. 93, pour le Ps 115, 14) : *Orationes sunt quibus aliquid offerimus seu uouemus deo, quod Graece dicitur εὐχή, id est uotum. Nam ubi dicitur in graeco τὰς εὐχὰς μου τῷ κυρίῳ ἀποδώσω, in Latino legitur : uota mea domino reddam, quod secundum proprietatem uerbi ita exprimi potest : orationes meas domino reddam. Et illud quod legimus in Ecclesiaste : si uoueris uotum deo, ne moram feceris reddere illud, in Graeco similiter scribitur : ἐὰν εὐξῆ εὐχὴν τῷ κυρίῳ, id est : si oraueris orationem domino, ne moram feceris reddere illam. Quod ita ab unoquoque nostrum implebitur.*

81 Coll. XVII, 16, 2 (CSEL 13, p. 475 et SC 54bis, p. 509) : « *Et idcirco non debemus alienae infidelitatis obtentu οἰκονομία, id est dispensationes prophetarum atque sanctorum quas scriptura commemorat abdicare.*

82 Il ne nous a pas été permis d'identifier l'origine de ce point d'exégèse.

83 Un cas analogue à ceux ici analysés se rencontre dans Coll. VII, 4, 2 (CSEL 13, p. 183 et SC 42bis, p. 429) : l'esprit humain y est défini sur la base d'un verset de la Sagesse de Salomon cité en grec et expliqué (Sg 9, 15 d'après la Septante).

m'a appelé d'en haut (Ph 3, 14). Le grec est plus clair encore. Il porte κατὰ σκοπὸν διώκω, « je cours en me guidant sur le but »⁸⁴.

La précision du texte est recherchée dans la version grecque qu'il cite avant de la traduire en latin. Cette recherche se rencontre également dans la *Conférence IX*, 21, 1 :

Nous ajoutons : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain supersubstantiel*, ἐπιούσιον (Mt 6, 11), et, selon un autre évangéliste, *notre pain quotidien* (Lc 11, 3). Le premier qualificatif exprime sa noblesse et le caractère de sa substance, qui l'élèvent au-dessus de toute substance, et font qu'il dépasse par sa sublime grandeur et sainteté toutes créatures. Le second exprime l'usage qu'il en faut faire et son utilité : le mot « quotidien » montre que sans ce pain, nous ne pouvons vivre un seul jour de la vie spirituelle⁸⁵.

Sur ce point de discussion entre les synoptiques, Cassien utilise le grec pour préciser chacun des deux passages, dans le souci de ne pas laisser penser qu'il y a contradiction entre les deux textes.

La même méthode exégétique se rencontre dans la *Conférence XIV*, 16, 4 sur un passage du Ps 118, 1-2 éclairé par 1 Tm 6, 20 :

Les hommes dont vous parlez ne possèdent donc pas la science qui ne peut échoir en partage au cœur pur mais une autre, qui n'en mérite pas le nom, ψευδώνυμον, et de laquelle le bienheureux Apôtre dit : *Ô Timothée, garde le dépôt, en écrivant les nouveautés profanes dans tes discours et tout ce qu'oppose une science qui n'en mérite pas le nom ; ce qui en grec se dit τὰς ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως*⁸⁶.

84 Coll. I, 5, 2-3 (CSEL 13, p. 11 et SC 42bis, p. 96) : *Quae posteriora sunt obliuiscens, ad ea uero quae in ante sunt extendens me, ad destinatum perseuor, ad brauium supernae uocationis Domini. Quod euidentius in Graeco ponitur κατὰ σκοπὸν διώκω, id est secundum destinationem perseuor.*

85 Coll. IX, 21, 1 (CSEL 13, p. 269 et SC 54bis, p. 109) : *Deinde panem nostrum ἐπιούσιον id est supersubstantialem da nobis hodie, quod alius euangelista cotidianum dixit. Illud nobilitatis ac substantiae eius significat qualitatem, qua scilicet super omnes substantias sit atque omnes creaturas sublimitas magnificentiae eius ac sanctificationis excedat, hoc uero proprietatem usus ipsius atque utilitatis expressit. Nam cum dicit cotidianum, ostendit quod sine ipso nullo die spiritalem uitam capere ualeamus. Cum dicit hodie, ostendit eum cotidie esse sumendum et hesternam praebitionem eius non sufficere, nisi nobis hodie quoque similiter fuerit adtributus.*

86 Coll. XIV, 16 (CSEL 13, p. 419 et SC 54bis, p. 397) : *Hi ergo quos dixistis non istam quam inmundi habere non possunt, sed ψευδώνυμον, hoc est falsi nominis scientiam possident, de qua beatus apostolus, o inquit, Timothee, depositum custodi, deuitans profanas uocum nouitates et obpositiones falsi nominis scientiae, quod in Graeco dicitur τὰς ἀντιθέσεις τῆς ψευδωνύμου γνώσεως.*

Là encore, il fonde son exégèse sur le texte grec afin de couper court à toute contradiction ou surtout mésinterprétation du texte qui, selon lui, ne fait pas ici l'apologie du savoir intellectuel en soi.

Dans la *Conférence V* encore, les trois types de colère sont analysés du point de vue de leur typologie grecque, non par souci d'érudition mais pour éclairer la lecture du Nouveau Testament pour un public non hellénophone :

L'une est le feu qui brûle intérieurement ; elle s'appelle en grec θυμός. L'autre s'échappe en parole et en acte ; elle a nom ὀργή ; l'apôtre dit de ces deux premières espèces : *Mais maintenant rejetez, vous aussi, toutes ces choses, la colère, l'animosité* (Col 3, 8). La troisième n'est pas comme les précédentes une grande flamme qui monte et s'abat aussitôt, mais elle dure des jours et des temps. On la nomme μῆνις⁸⁷.

Dans la *Conférence III*, 15, 3, Cassien note en s'appuyant sur le grec :

Le Seigneur qui donne la lumière aux aveugles ; le texte grec porte Κύριος σοφοὶ τυφλοῦς, *c'est le Seigneur qui rend sages les aveugles*⁸⁸ (Ps 145, 9).

Et dans la *Conférence IV*, 6, 2, il observe encore :

Est-ce gratuitement que Job sert Dieu ? Ne l'avez-vous pas entouré comme d'une clôture, lui, sa maison et tout son bien ? Bien plutôt vous demandé-je que vous ne m'abandonniez pas complètement – le grec dit : ἕως σφόδρα, *c'est-à-dire jusqu'à l'excès*⁸⁹ (Jb 1, 9-10).

Un dernier cas est à signaler autour de la notion d'« avarice » :

Aussi le bienheureux Apôtre, prévoyant le dangereux venin de cette maladie, ne dit-il pas seulement qu'elle est *la racine de tous les maux* (1 Tm 6, 10), mais aussi qu'elle est une véritable idolâtrie : *Et l'avarice* – qui se dit en grec φιλαργυρία – *qui est un culte des idoles* (Col 3, 5)⁹⁰.

87 Coll. V, 11, 7 (CSEL 13, p. 133 et SC 42bis, p. 335) : *Unum quod exardescit intrinsecus, quod Graece θυμός dicitur. Aliud quod in uerbum et opus effectum que prorumpit, quod ὀργή nuncupatur. De quibus et apostolus : nunc autem deponite, inquit, et uos omnia, iram, indignationem. Tertium quod non ut illa efferuens ad horam digeritur, sed per dies et tempora reseruatur, quod μῆνις dicitur.*

88 Coll. III, 15, 3 (CSEL 13, p. 87 et SC 42bis, p. 248-250) : *Dominus inluminat caecos, quod Graece dicitur Κύριος σοφοὶ τυφλοῦς, id est Dominus sapientes facit caecos.*

89 Coll. IV, 6, 2 (CSEL 13, p. 101 et SC 42bis, p. 274) : *Numquid gratis Job colit Deum? Nonne tu uallasti eum, ac domum eius, uniuersamque substantiam eius per circuitum? Sed magis peto ne me usque quaque deseras, quod graece dicitur ἕως σφόδρα, id est usque ad nimietatem.*

90 Inst. VII, 7, 5 (CSEL 17, p. 134 et SC 109bis, p. 303) : *Inde beatus apostolus huius morbi noxia uenenata prospiciens non solum eam radicem esse omnium malorum,*

Cette citation de Cassien s'appuie sur deux versets des épîtres : la citation du premier n'a pas d'éléments distinctifs par rapport au texte de la Vulgate et le second verset traite en fait de la cupidité (πλεονεξία) et non de l'avarice (φιλαργυρία), ce qui tend à suggérer qu'il est cité de tête.

Il n'est pas utile d'allonger davantage la liste des citations du Nouveau Testament pour lesquelles Cassien a recours au texte grec⁹¹. Il est toutefois loisible d'observer que les précisions apportées, si elles sont toujours pertinentes, n'apportent pas toujours des éléments décisifs dans l'exposé. Cela laisse penser que Cassien ne les ajoute pas par nécessité, mais par habitude du texte grec et volonté d'être utile à son lecteur.

Au terme de cette étude, il nous semble possible d'arriver à quelques conclusions.

1) Ce que Cassien écrit peut sembler témoigner de son appréhension à manier le latin pour exprimer son propos et les passages relevés dans toutes les parties de son œuvre paraissent indiquer qu'il se conçoit comme un étranger en terre latine.

2) De plus, l'examen des sources non scripturaires citées dans ses œuvres, s'il permet de constater l'usage de plusieurs auteurs latins, amène surtout à constater que les citations les plus nombreuses se font depuis des œuvres grecques. C'est la théologie grecque qui offre à ce moine et abbé l'armature de sa pensée tant spirituelle, théologique que philosophique. Si l'utilisation de la théologie grecque n'est pas un fait rare dans le monde latin du début du v^e siècle, une volonté aussi manifeste de la transmettre sans jamais citer les noms qui feraient polémique (Origène et Évagre) est déjà un fait peu commun.

3) Ensuite l'examen de la centaine de mentions du grec dans son œuvre, outre leur importance bien réelle, nous a permis de mettre en avant que le raisonnement se fait en grec et sur la base de concepts grecs avant de s'exprimer en latin. Cet usage d'une langue étrangère à ses lecteurs ne se fait que lorsque Cassien a épuisé toutes les autres possibilités d'expression (calques, paraphrases, etc.); il n'est donc pas un signe de préciosité mais sert fondamentalement le raisonnement, qui cherche à être le plus clair et le plus précis possible dans l'exposé. Cet usage du grec a deux fonctions : généralement, livrer le concept dont Cassien parle et qui sera ensuite analysé en latin ; moins souvent, apporter de menues corrections sur la base de la pratique du grec. Ces précisions, si elles ne sont pas centrales dans l'exposé, permettent toujours au lecteur de rectifier ou préciser une pensée ou une opinion courante. Enfin, il n'a pas été possible de mettre en avant

uerum etiam idolorum seruitutem pronuntiauit dicens : et auaritia (quod in Graeco dicitur φιλαργυρία), quae est simulacrorum seruitus.

91 Cf. aussi *Coll.* VI, 10, 1 et 9 (CSEL 13, p. 162 et SC 42bis, p. 389).

des stratégies d'apprentissage qui amèneraient cet auteur à avoir un usage moindre du grec dans ses œuvres les plus tardives. Dans toutes ses œuvres, l'usage du grec semble être de proportion égale, ce qui est un signe de la volonté de Cassien, plus que de ses progrès dans la maîtrise du latin.

L'étude des citations scripturaires a été particulièrement intéressante. Cet examen témoigne d'une utilisation d'une grande diversité des versions du texte biblique, à savoir, divers manuscrits des vieilles latines, dont il est souvent la première attestation, des traductions directes et personnelles du grec et l'utilisation de la traduction de Jérôme lorsque celle-ci lui fut accessible. Contrairement à une opinion reçue et renforcée par E. Pichery, Cassien est loin de citer de manière systématique le texte qu'on retrouve dans la Vulgate. Au contraire, nous avons pu mettre en évidence que si, pour certains livres comme les *Psaumes*, continuellement cités dans la liturgie, il a incontestablement utilisé des manuscrits bibliques vieux-latins, et probablement liturgiques, en revanche pour d'autres passages de la Bible son usage de la Septante ou des VL est incontestable. L'étude des citations bibliques amène à conclure que la base de la pratique de Cassien se fonde sur le texte grec, ou ses premières traductions latines, qu'il traduit ou cite ensuite en latin. Si la pratique du texte biblique mérite encore d'être approfondie, cet examen du grec de Cassien nous semble confirmer nos conclusions de naguère, à savoir que cet auteur est un Oriental ayant le grec comme langue de culture et qui s'efforce d'écrire en latin en étant précis, agréable et utile à ses lecteurs.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Abréviations générales	9
Abréviations des œuvres anciennes	10
Abréviations des titres d'œuvres modernes	14
Un « ressourcement » inattendu : les nouvelles <i>Homélies</i> d'Origène sur les <i>Psaumes</i> dans le codex de Munich par Lorenzo Perrone.....	19
Le <i>Commentaire</i> d'Origène sur l' <i>épître aux Romains</i> : Variations sur le concept de loi et sur la thématique Israël-nations par Michel Fédou	47
Contourner le sens des Écritures : Origène, Augustin par Françoise Vinel.....	69
Basile de Césarée : auteur de <i>testimonia</i> ? par Benoît Gain.....	87
Les Douze ou les Onze (Actes 1, 15-26) ? Le destin de Matthias, apôtre oublié, chez Jean Chrysostome et les Pères grecs par Guillaume Bady.....	107
Le début de l'évangile de Jean. Approche critique selon Cyrille d'Alexandrie et quelques auteurs anciens par Bernard Meunier.....	129
La typologie du « Christ-Frère » dans la première Alliance selon les Pères de l'Église par Michel Dujarier.....	153
Le grec de Jean Cassien par Maxime Yevadian.....	179

L'exégèse de Mt 25, 10 (parabole des dix vierges) chez les Pères des premiers siècles par Émilie Escure-Delpeuch.....	205
À propos d'Hilaire de Poitiers et l'Écriture : les deutérocanoniques par Marc Milhau	233
Les <i>Sermones Mai 25</i> et <i>Morin 7</i> d'Augustin d'Hippone, des <i>Sermones in Matthaeum</i>? par Marie Pauliat.....	251
L'exploitation des citations bibliques dans la recherche des sources : l'exemple d'Isidore de Séville par Jacques Elfassi	273
Index scripturaire.....	299
Index des personnages cités	308
Index des textes et des auteurs anciens	309
Index des auteurs modernes.....	323
Table des matières.....	329